



## ANAIS DE HISTÓRIA DE ALÉM-MAR

Vol. VII (2006)

ISSN 0874-9671 (impresso/print)

ISSN 2795-4455 (electrónico/online)

Homepage: <https://revistas.rcaap.pt/aham>

---

### *Les Flamands au Portugal au XVe siècle (Lisbonne, Madère, Açores)*

Jacques Paviot 

---

#### Como Citar | How to Cite

Paviot, Jacques. 2006. « Les Flamands au Portugal au XVe siècle (Lisbonne, Madère, Açores) ». *Anais de História de Além-Mar* VII: 07-40. <https://doi.org/10.57759/aham2006.37717>.

#### Editor | Publisher

CHAM – Centro de Humanidades | CHAM – Centre for the Humanities  
Faculdade de Ciências Sociais e Humanas  
Universidade NOVA de Lisboa | Universidade dos Açores  
Av.ª de Berna, 26-C | 1069-061 Lisboa, Portugal  
<http://www.cham.fcsh.unl.pt>

#### Copyright

© O(s) Autor(es), 2006. Esta é uma publicação de acesso aberto, distribuída nos termos da Licença Internacional Creative Commons Atribuição 4.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.pt>), que permite o uso, distribuição e reprodução sem restrições em qualquer meio, desde que o trabalho original seja devidamente citado.

© The Author(s), 2006. This is a work distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted reuse, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.



As afirmações proferidas e os direitos de utilização das imagens são da inteira responsabilidade do(s) autor(es).  
The statements made and the rights to use the images are the sole responsibility of the author(s).

## LES FLAMANDS AU PORTUGAL AU XV<sup>E</sup> SIÈCLE (LISBONNE, MADÈRE, AÇORES) \*

por

JACQUES PAVIOT

Les Flamands Martin Lem (Martim Leme) et ses fils, marchands, Jacome de Bruges, Josse de Hurtere (Jós de Utra), Guillaume (*Willem*) van der Haeghen (Guilherme da Silveira) et le Picard Jean Esmeraut (João Esmeraldo), ou encore Fernão Dulmo, colonisateurs ou colons dans les îles, ne sont pas des inconnus pour qui s'intéresse à l'histoire du Portugal au XV<sup>e</sup> siècle et ils ont notamment été étudiés par Charles Verlinden<sup>1</sup> et John G. Everaert<sup>2</sup>,

---

\* Je dédie ce travail à la mémoire de Jean Aubin, qui m'a initié aux études portugaises.

<sup>1</sup> « Formes féodales et domaniales de la colonisation Portugaise dans la Zone Atlantique aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et spécialement sous Henri le Navigateur », in *Revista Portuguesa de História*, vol. IX, 1960, p. 1-44, et in *Congresso Internacional de História dos Descobrimentos. Actas*, vol. V-1, Lisbonne, 1961, p. 401-417 ; « Un précurseur de Colomb : Le Flamand Ferdinand van Olmen (1487) », in *Revista Portuguesa de História*, vol. X, 1962 (*Homenagem ao doutor Damião Peres*), p. 453-466 ; « Quelques types de marchands italiens et flamands dans la Péninsule et dans les premières colonies ibériques au XV<sup>e</sup> siècle », in *Fremde Kaufleute auf der iberischen Halbinsel*, éd. Hermann Kellenbenz, Cologne-Vienne, 1970, p. 31-47 (*Kölner Kolloquien zur internationalen Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 1) ; « Le peuplement flamand aux Açores au XV<sup>e</sup> siècle », in *Os Açores e o Atlântico (séculos XIV-XVIII). Actas do Colóquio Internacional realizado em Angra do Heroísmo de 8 a 13 de Agosto de 1983*, Angra do Heroísmo, 1984, p. 298-308 ; « La position de Madère dans l'ensemble des possessions insulaires portugaises sous l'infant Dom Fernando (1460-1470) », in *Colóquio Internacional de História de Madeira 1986*, Funchal, 1989, p. 53-63 ; « La colonisation flamande aux Açores », in *Flandre et Portugal. Au confluent de deux cultures*, dir. J. Everaert et E. Stols, Anvers, 1991, p. 81-97 ; « L'engagement maritime et la participation économique des Flamands dans l'exploration et la colonisation ibériques pendant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle », in *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650). Actes du Colloque International, Université Rennes 2, 5, 6 et 7 mai 1992*, dir. Jean-Pierre Sanchez, Rennes, 1995, p. 225-235.

<sup>2</sup> « Marchands flamands à Lisbonne et l'exportation du sucre de Madère (1480-1530) », in *Colóquio Internacional de História de Madeira 1986*, p. 442-480 ; « Les barons flamands du sucre à Madère (vers 1480-1620) », in *Flandre et Portugal...*, p. 99-117 ; « Les Lem, alias Leme, une dynastie marchande d'origine flamande au service de l'expansion portugaise », in *Actas. III Colóquio Internacional de História da Madeira*, Funchal, 1993, p. 817-838 ; dans le livre *Flandre*

ainsi que par António Ferreira de Serpa<sup>3</sup>, le P. Fernando Augusto da Silva<sup>4</sup>, João et Martim Cunha da Silveira<sup>5</sup> et Miguel Jasmins Rodrigues<sup>6</sup>. Je me propose ici de reprendre ce sujet, qui ne me semble pas avoir été épuisé, ainsi que j'espère le montrer, la question principale étant de savoir comment des jeunes gens entreprenants se sont établis au Portugal, et y ont réussi ou non, en profitant de l'expansion que connaissait ce pays.

\*

Le premier point, généralement le plus confus, est celui de leur origine. Martin Lem est celui qui présente le moins de problèmes. L'historien Manuel Soeiro<sup>7</sup>, dans la *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, publiée à Anvers en 1624, indique que Martin Lem et ses fils Martin et Antoine étaient *naturales de Brujas*, mais que leurs ancêtres étaient de Bergues-Saint-Winoc<sup>8</sup>, une ville drapière de la Flandre française, non loin de Dunkerque. On y trouve effectivement cinq Lem qui ont accédé au statut de bourgeois : en 1390 Jean, *Raem* et Guillaume, en 1413 un autre Guillaume, en 1420 Nicolas (*Clays*)<sup>9</sup>. Un de ces Guillaume, sans doute le premier, s'installa à Bruges, car sa femme Catherine fut enterrée à l'abbaye d'Eeckhout en 1393<sup>10</sup>. En 1406, Martin

---

et Portugal... (Bibliographie, p. 368), l'auteur annonce une biographie : *Les fortunés de la colonisation : la carrière sucrière du « Flamand » João Esmeraldo à Madère (1481-1536)*, qui n'est pas encore publiée.

<sup>3</sup> *Os Flamengos na ilha do Faial. A Família Utra (Hurtere)*, Lisbonne, 1920 ; je n'ai pu consulter, du même, « As doações das Ilhas do Faial e Pico ao flamengo Josse de Hurtere (Jós de Utra) », in *Livro do Primeiro Congresso Açoriano que se reuniu em Lisboa de 8 a 15 de Maio de 1938*, 2<sup>e</sup> éd., Ponta Delgada, 1995.

<sup>4</sup> *A Lombada dos Esmeraldos na Ilha da Madeira*, Funchal, 1933 (que je n'ai pu consulter à la Bibliothèque nationale de Lisbonne car hors d'usage).

<sup>5</sup> De João Cunha da Silveira : « Willem van der Haegen, tronco dos Silveiras dos Açores », in *Insulana*, vol. V, 1949, p. 1-27 ; « Un gentilhomme flamand du XV<sup>e</sup> siècle aux Açores », in *La Revue coloniale belge*, n° 171, 15 novembre 1952 (je n'ai pu consulter cet article) ; « Apport à l'étude de la contribution flamande au peuplement des Açores », in *Marine Académie van Belgique – Académie de Marine de Belgique, Mededelingen – Communications*, vol. X, 1956-1957, p. 69-80 ; de Martim Cunha da Silveira : « De la contribution flamande aux Açores », *ibidem*, vol. XVIII, 1966, p. 87-111 ; je n'ai pu consulter, de ce dernier, « O Contributo Flamengo nos Açores », in *Boletim do Instituto Histórico da Ilha Terceira*, vol. XXI-XXII, 1963-1964.

<sup>6</sup> « Os Esmeraldos da Ponta do Sol. Uma família nobre na ilha », in *Colóquio Internacional de Historia da Madeira* 1986, p. 612-670.

<sup>7</sup> Selon l'orthographe moderne ; Emanuel Sueyro sur la page de titre.

<sup>8</sup> P. 494, s. a. 1471. Aujourd'hui Bergues ; Saint-Winoc, du nom de l'abbaye située à côté de la ville.

<sup>9</sup> Th. Vergriete, *Indices. Poorterboeken van St.-Winoksbergen. Les Bourgeois (Ceurfrères) de Bergues, 1389-1789*, Handzame, 1968, p. 140 (*Reeks Poorterboeken van de Zuidelijke Nderlanden*, III) ; cf. Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 819.

<sup>10</sup> J. Gailliard, *Bruges et le Franc ou leur Magistrature et leur Noblesse, avec des données historiques et généalogiques sur chaque famille*, vol. I, Bruges, 1857, p. 319.

Lem, fils de Guillaume – sans doute celui qui vient d'être cité –, fondait un repas à la fabrique de l'église Saint-Jacques à Bruges <sup>11</sup>. Le Martin Lem qui est allé au Portugal pourrait être son fils <sup>12</sup>.

D'après une notice du manuscrit de Valentim Fernandes composé en 1506-1507, Josse de Hurtere était un *fidalgo* de la maison du duc de Bourgogne qui fut marié à la sœur de l'impératrice, six ans après la prise d'Arzila. (En fait, en 1477, c'est Maximilien de Habsbourg, fils de l'impératrice D. Leonor, qui épousa la duchesse Marie de Bourgogne ; d'après la suite, l'auteur semble faire référence à la duchesse Isabelle de Portugal, tante de l'impératrice, mais dont le mariage avec le duc Philippe le Bon eut lieu en 1429-1430.) Il avait trois frères riches et, comme il était jeune homme, il suivait la cour en gaspillant sa fortune <sup>13</sup>. Pour Gaspar Frutuoso, dans ses *Saudades da Terra* rédigées dans le troisième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, il résidait dans la ville de Bruges, *fidalgo* et seigneur de certains bourgs en Flandre <sup>14</sup>. Selon l'*Espelho Cristalino em Jardim de Várias Flores* rédigé par fr. Diogo das Chagas entre 1646 et après 1654, Josse de Hurtere était un *fidalgo muito illustre*, descendant d'un noble et juge majeur, chef d'un des Quatre Membres de Flandre qui ne reconnaissait au-dessus de lui que le comte Maurice <sup>15</sup>. Cela est bien confus : la Flandre avait un organisme représentatif, les Quatre Membres, composés des représentants (dont la fonction n'était pas héréditaire) des villes de Gand, Ypres et Bruges, et du terroir du Franc de Bruges (d'où auraient été issus les de Hurtere). Dans le comte Maurice, je ne vois qu'une déformation de Maximilien (de Habsbourg), comte de 1477 à 1482 en tant qu'époux de Marie de Bourgogne (*Mauricio, Maximiliano*). Toujours selon Diogo das Chagas, Josse de Hurtere avait été fait panetier par la duchesse Isabelle de Portugal, dans son propre hôtel, par ses lettres du 4 juillet 1467 <sup>16</sup>. De son côté, le P. Manuel Luís Maldonado qui a compilé son *Fenix Angrence* au début du XVIII<sup>e</sup> siècle donne la copie d'une lettre écrite par Jacques de Hurtere (*Diogo de Hutra*), en Flandre, en 1527, à son cousin Josse de Hurtere (*Jobs de Hutra*), deuxième capitaine donataire de Faial et Pico, lui-même fils de Josse de Hurtere qui nous intéresse <sup>17</sup>. Jacques de

<sup>11</sup> W. Rombauts, *Het oud archief van de Kerkfabriek van Saint-Jacob te Brugge (XIIIde-XIXde eeuw)*, Bruxelles, 1986, vol. I : *Inventaris*, n° [904], p. 154 ; vol. II : *Regesten*, n° 190, 191 et 192 ; cf. Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 819.

<sup>12</sup> Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 819. Remarquons que ce Martin Lem a Lui-même donné le même prénom à ses fils. J. Gailliard (*Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 319) indique que son frère Guillaume était chevalier.

<sup>13</sup> *Códice Valentim Fernandes*, éd. José Pereira da Costa, Lisbonne, 1997, p. 187.

<sup>14</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXVI, éd. João Bernardo de Oliveira Rodrigues, Ponta Delgada, 1963, p. 249.

<sup>15</sup> Éd. dir. Artur Teodoro de Matos, [Angra do Heroísmo – Ponta Delgada] 1989, p. 473.

<sup>16</sup> *Espelho Cristalino...*, p. 473 ; cf. Serpa, *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 30.

<sup>17</sup> D'abord publiée dans *Arquivo dos Açores*, vol. I, p. 162 (que je n'ai pu consulter à la Bibliothèque nationale à Lisbonne, car hors d'usage) ; je n'ai pas retrouvé cette lettre dans la transcription et édition de Helder Fernando Parreira de Sousa Lima, *Fenix Angrence*, Angra di

Hurtere donne une généalogie de la famille, originaire de la seigneurie de Wijnendale en Flandre maritime<sup>18</sup> et cite les titres qu'il a vu, des lettres patentes de 1352, du 21 juin 1365 et du 28 septembre 1469. Ces dernières sont les plus intéressantes pour nous. Elles nous apprennent que se sont succédés comme seigneurs de Haegebrouck (Maldonado ou un scribe le précédant a écrit erronnellement *Aghebrone*), seigneurie qui dépendait de celle de Wijnendale : Nicolas de Hurtere, et son fils Jacques ; un autre Nicolas<sup>19</sup>, fils de Barthélemy, et aussi Léon<sup>20</sup> qui fut bailli et *presidente*, de la cour et conseil de Wijnendale pour Adolphe de Clèves<sup>21</sup>. Ce Léon a finalement hérité de la seigneurie de Haegebrouck.

Ce dernier eut cinq fils et une fille légitimes : Barthélemy, Baudouin, Jacques, Josse (*Job*, le premier capitaine de Faial et de Pico), Vincent et Jossine. Barthélemy, qui s'était illustré dans les guerres des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire, hérita de son père, mais resta célibataire. La seigneurie passa à Baudouin<sup>22</sup>, père du rédacteur de la lettre et oncle du destinataire, puis, selon la *repartição e fee do feudo* faites par Philippe de Clèves, le 18 février 1493 (1492 anc. st.), au troisième frère Jacques<sup>23</sup>.

Heroísmo, 3 vol., 1989-1997 ; le contenu est donné dans Serpa, p. 2-5 ; on en trouve aussi des extraits dans Maria Olímpia da Rocha Gil, *O Arquipélago dos Açores no Século XVII. Aspectos sócio-económicos (1575-1675)*, Castelo Branco, 1979, p. 50-52. Diogo das Chagas avait peut-être vu cette lettre, mais en donne comme date le 8 février 1492, opérant sans doute une confusion avec le dernier acte cité dans cette lettre, du 18 février 1492 ancien style (éd. citée, p. 473).

<sup>18</sup> Au sud de Bruges et à l'est d'Ostende ; elle appartenait depuis 1413 à la famille de Clèves et faisait partie de l'ancienne circonscription du Franc de Bruges ; cf. P. Lansens, *Geschiedenis van Torhout- Wynendaele*, Bruges, 1845 (que je n'ai pu consulter à la Bibliothèque royale de Belgique) ; R. Haelewyn, *Slot en Heerlijkheid Wijnendale*, Torhout [1960] (qui ne mentionne pas les de Hurtere).

<sup>19</sup> En 1421, il faisait partie des nobles de Flandre qui ont accompagné le duc de Bourgogne Philippe le Bon dans ses guerres ; cf. Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 205.

<sup>20</sup> Ce prénom ne me semble pas avoir été usité en Flandre au XV<sup>e</sup> siècle, au contraire de Léonard.

<sup>21</sup> Fils cadet d'Adolphe I<sup>er</sup>, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, né en 1425, il fut seigneur de Ravenstein, Wijnendale et Dreischor ; il mourut le 18 septembre 1492. Il épousa en 1453 Béatrice de Portugal († 1462), fille de l'infant Pierre, dont il eut Philippe (1456-1528) qui lui succéda. Cf. la notice de Paul de Win dans *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle*, dir. Raphaël de Smedt, 2<sup>e</sup> éd., Francfort-sur-le-Main, 2000, n° 55, p. 131-134 (*Kieler Werkstücke, Reihe D : Beiträge zur europäischen Geschichte des späten Mittelalters*, 3).

<sup>22</sup> Que Serpa confond avec son fils homonyme.

<sup>23</sup> Que Serpa confond avec son neveu homonyme, l'auteur de la lettre. Cette transmission de la seigneurie paraît curieuse, car Baudouin de Hurtere avait au moins deux fils, Baudouin et Jacques qui ont fait une belle carrière à Bruges : Baudouin fut échevin en 1517, 1525, 1526 et 1529 ; conseiller en 1519, 1522, 1531, 1534 ; chef-homme en 1527 ; il mourut en 1536 (nouv. st.) ; il avait épousé Jeanne van Vlamincpoorte, dont le père se livrait au commerce avec le Portugal (cf. Jacques Paviot, « Les Portugais à Bruges au XV<sup>e</sup> siècle », in *Arquivos do Centro Cultural Calouste Gulbenkian*, vol. XXXVIII, 1999, p. 1-120, *passim*) ; Jacques, l'auteur de la lettre, fut conseiller en 1509, 1514 et 1529 ; échevin en 1516 et 1520 ; chef-homme en 1531 ; cf. Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. II, Bruges, 1858, p. 22.

Ajoutons que pour son gendre Martin Behaim qui s'était éloigné de sa belle-famille, Josse de Hurtere était seigneur de *Mörkirchen* (Moerkerke) en Flandre <sup>24</sup>.

Bien que les membres de la famille de Hurtere <sup>25</sup> apparaissent peu dans les archives <sup>26</sup>, moins au XV<sup>e</sup> siècle qu'aux XIV<sup>e</sup> – où on les voit siéger régulièrement parmi les échevins et la loi du Franc et Bruges – et XVI<sup>e</sup> siècles – où une branche de la famille était établie à Bruges –, les informations données par Jacques de Hurtere paraissent fiables. Cependant aucune autre source, à ma connaissance, ne nous confirme que les de Hurtere étaient seigneurs de Haegebrouck ; en tout cas, ils n'étaient pas seigneurs de Moerkerke : Martin Behaim était bien mal informé sur son beau-père <sup>27</sup>. D'autre part, l'on peut écarter comme fausse la lettre de la duchesse Isabelle de Portugal du 4 juillet 1467 commettant Josse de Hurtere son panetier : en effet, à cette date la duchesse n'avait plus d'hôtel depuis une douzaine d'années <sup>28</sup>. Si nous acceptons la date comme véridique, il serait plus logique de voir une nomination par le nouveau duc de Bourgogne Charles le Téméraire – depuis la mort de son père, le 15 juin précédent. Là aussi, il y a une impossibilité, car Josse de Hurtere n'apparaît nullement dans les comptes de l'hôtel du duc de Bourgogne <sup>29</sup>. De toute façon, ainsi que nous le verrons plus loin, je ne pense pas qu'une lettre ait pu être écrite, en Flandre à cette date (1467), en faveur de Josse de Hurtere qui devait déjà se trouver au Portugal. Enfin, pour semer encore plus le doute sur l'origine de Josse de Hurtere, apparaît, en novembre 1467, un Baudouin de Hurtere, bourgeois de Bruges, qui se portait caution de João Martins, de Lisbonne dont la caravelle avait été saisie par un Breton <sup>30</sup>. Si l'on se reporte à la lettre de Jacques de Hurtere de 1527, ce Baudouin de Hurtere devrait être le frère de Josse de Hurtere, qui ne serait donc pas si noble et qui n'était pas parti à l'aventure au Portugal, si son frère y avait des liens commerciaux.

En ce qui concerne Guillaume van der Haeghen dont on sait en fait peu de choses, on possède la copie faite en 1826 d'un acte de 1578, émis par la chancellerie de D. Sebastião, confirmant des lettres de confirmation de ses

---

<sup>24</sup> E[rnst] G[eorge] Ravenstein, *Martin Behaim. His Life and his Globe*, Londres, 1908, p. 76 (dans une inscription sur son globe) ; Moerkerke, Flandre-Occidentale, au NEE de Bruges, à l'E de Damme.

<sup>25</sup> Le nom correct de la famille, en flamand, est « de Hurtere », que l'on pourrait traduire en français « Le Heurteur » (« celui qui heurte, frappe ») (le « de » étant ici non une particule, mais un article).

<sup>26</sup> Cf. à ce sujet, Serpa, p. 7-10.

<sup>27</sup> La ville de Nuremberg était mieux renseignée en 1518, quand elle titrait Josse de Hurtere seigneur de *Habruck* (Haegebrouck) ; cf. Ravenstein, *Martin Behaim...*, p. 115.

<sup>28</sup> Monique Sommé, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XV<sup>e</sup> siècle*, Lille, 1998, p. 221-371.

<sup>29</sup> Cf. *Burgundica Prosopographia*, sur le site internet de l'Institut historique allemand de Paris : <http://www.dhi-paris.fr>; Publications électroniques.

<sup>30</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. 72, p. 76-77, déjà signalé dans Serpa, p. 10.

armoiries par D. João II (donc entre 1481 et 1495), car son écu avait brûlé dans sa maison à Terceira<sup>31</sup>. Comme il est courant pour ce genre de document, les renseignements que l'on y trouve ont dû être donnés par le bénéficiaire lui-même. On y apprend que « *Guilherme Vandrage* (van der Haeghen) *da Silveria* était un noble très principal du royaume d'Allemagne et très riche » (on pourrait alors se demander pourquoi il est allé aux Açores). Il est aussi dit descendre des *Vandragas* (Van der Haeghen) et des *Silveiras* (version portugaise du même nom) dans les royaumes d'Allemagne, ce qui est plutôt tautologique. Plus modestement, on peut lire dans la suite de l'acte : « lequel on prouve être une personne honorable et noble des royaumes d'Allemagne ». Selon Gaspar Frutuoso, *Guilherme Vandruga* (Guillaume van der Haeghen), *que depois se chamou Guilherme da Silveira*, était un homme noble et riche, de grande expérience, né à Bruges ainsi que sa femme *Margarida Sabuja* (ou *Sabuia*)<sup>32</sup>. Ailleurs, avec une précision sur la forme de son nom : *Guilherme da Silveira na lingua portuguesa, que em lingugem framenga quer dizer Wuyllen Van Der Agem ou Vuvellen Van der Agam* [*Willem van der Haeghen*], il le dit homme puissant, *neto* (petit-fils) même du comte de Flandre<sup>33</sup>. Diogo das Chagas complique les choses, en affirmant que Gaspar Frutuoso s'est trompé : pour lui, il y avait en fait deux *Silveira* : *João de Silveyra, homem muito principal, e grosso mercador* ou encore *ardiloso mercador*, à qui Josse de Hurtere fit de grandes promesses s'il venait s'installer aux Açores, et *Guilherme de Silveyra* des *Silveyras de Brandath*<sup>34</sup> qui alla à Flores, puis à São Jorge. A propos de ce dernier, notons que le nom *Brand(r)ath* est une forme corrompue de *Vandruga* de l'acte de D. João II. Eduardo de Campos de Castro de Azevedo Soares, dans son *Nobiliário da Ilha Terceira*, le donne comme de la *casa de Maestrick* en Flandre<sup>35</sup>, ce qui indiquerait Maastricht (Trecht sur la Meuse), qui se trouve en Brabant et où il n'y avait pas de famille noble de ce nom.

Un dernier point important mérite d'être soulevé quant à sa véritable origine. La première mention contemporaine – alors qu'il vivait encore –, dans le manuscrit de Valentim Fernandes, donne la forme *Guylelmo Hersmacher*. De son côté, Gaspar Frutuoso écrit quelque part : *Guilherme da Silveira que outros chamam Cosmacra*<sup>36</sup>. On peut reconnaître dans *Hersmacher* et *Cosmacra* le néerlandais médiéval *Kerse-maker* et moderne *Kaarsenmaker* (que l'on peut traduire en français par Chandelier ou Cirier, « fabricant de chandelles, de bougies »). Or, nous trouvons à Bruges, le 2

<sup>31</sup> À défaut de n'avoir pu voir la copie portugaise publiée dans *Arquivo dos Açores*, t. XIII, n° 75, j'utilise l'extrait donné dans João Cunha da Silveira, « Willem van der Haegen... », p. 3, et sa traduction partielle en français dans « Apport... », p. 71-72.

<sup>32</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXII, éd. citée, p. 231.

<sup>33</sup> *Ibidem*, liv. VI, ch. XXXVI, éd. citée, p. 254.

<sup>34</sup> *Espelho Cristalino...*, éd. citée, p. 471-472.

<sup>35</sup> T. II, Porto, 1944, p. 379.

<sup>36</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXII, éd. citée, p. 257.

avril 1470, le bourgeois (et sans doute marchand) *Willem de Kersmakere* qui, avec Jan Colne de Jonghe, se portait caution de plusieurs marchands portugais<sup>37</sup>. A n'en pas douter, il s'agit de celui qui est devenu *Guilherme da Silveira*, qui a usurpé le nom d'une grande famille portugaise.

Jacome de Bruges reste énigmatique. Bien que le faux document du 21 mars 1450<sup>38</sup> le dise *natural do condado de Flandes*, le prénom n'est pas flamand. On pourrait plutôt lire une transcription du picard « Jakeme(s), Jaqueme(s) », mais le prénom *Jácome* se rencontrait au Portugal au XV<sup>e</sup> siècle. D'autre part, l'expression « de Bruges » signifie-t-elle l'origine géographique ou est-elle un nom de famille ? Dans ce dernier cas, il existait une telle famille, la plus élevée de la ville de Bruges, dont le plus fameux représentant au XV<sup>e</sup> siècle fut Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse, prince de Steenhuyse et comte de Winchester<sup>39</sup>. Pourrions-nous imaginer que Jacome fût un bâtard de cette illustre maison ? Gaspar Frutuoso le dit *fidalgo*<sup>40</sup>, ce qui a été repris par Diogo das Chagas<sup>41</sup>, tandis que Manuel Luís Maldonado le dit *cavallhero*<sup>42</sup>, ce qui est une exagération car l'acte douteux du 21 mars 1450 l'indique seulement comme *servidor* de l'infant D. Henri<sup>43</sup>. Dans l'autre cas, il serait curieux que Jacome n'ait pas eu de patronyme, à moins d'être d'une origine très modeste.

Quelle était la forme française précise du nom de *João Esmeraldo* ? O. Mus a lu dans les registres de la firme brugeoise Despars, sous l'année 1481, à ses débuts, « Jennin Esmenandt », « Jennin Esmerandt »<sup>44</sup>. Vu la forme portugaise, il faut corriger cette lecture en « Esmenaudt » ou « Esmeraudt ». L'emploi du diminutif Jennin (Jeannin) en 1481 signifie qu'à cette date Jean Esmenaudt ou Esmeraudt était un jeune homme, donc qu'il soit né au plus tôt vers 1460. La lettre de D. Manuel de 1520 confirmant ses armes<sup>45</sup> indique, selon les informations qui ne peuvent avoir été données que par

<sup>37</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. 104, p. 91-92.

<sup>38</sup> Retranscrit dans Frutuoso, *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 62-64, et repris dans *Documentação Henriquina*, éd. José Manuel Garcia, Maia, 1995, n° I-41, p. 59-60. Je me range à l'avis de Peter Russell, *Prince Henry 'the Navigator'. A Life*, New Haven – Londres, 2000, p. 104, bien qu'il soit considéré comme authentique par José Manuel Garcia. Le point avait déjà été soulevé par Serpa, « Um documento falso atribuído ao Infante Dom Henrique ou a carta de doação da Ilha Terceira a Jácome de Bruges », in *Revista de Arqueologia*, vol. I, 7-9, 1932 (que je n'ai pas vu).

<sup>39</sup> Cf. le catalogue de l'exposition *Lodewijk van Gruuthuse. Mecenas en Europees diplomaat, ca. 1427 – 1492*, dir. Maximiliaan P. J. Martens, Bruges, 19 septembre – 30 novembre 1992.

<sup>40</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. I et VII, éd. citée, p. 12 et 62.

<sup>41</sup> *Espelho Cristalino...*, p. 217 et 298.

<sup>42</sup> *Fenix Angrence*, vol. I, p. 77.

<sup>43</sup> Cf. *supra*.

<sup>44</sup> « De Brugse compagnie Despars op het einde van de 15e eeuw », in *Handelingen van het Genootschap «Société d'Émulation» te Brugge*, vol. CI, 1964, p. 46, n. 189.

<sup>45</sup> Publiée dans Noronha, *Nobiliario...*, t. II, p. 254-255. D. Manuel avait confirmé auparavant sa noblesse ; l'acte est publié dans Silva, *A Lombada dos Esmeraldos...* ; cf. Rodrigues, dans « Os Esmeraldos da Ponte do Sol... », p. 614.

l'intéressé, que celui-ci descendait *d'a linhagem e gerações d'os Esmeraldos e d'os Dallevaigna, e d'a Casa de Fienes, e d'a geração d'o de Rodouchel, os quaes todos n'as partes de Picardia, Flandres e Brabante são nobres e fidalgos de antigas linhagens*. On aimerait citer à son sujet le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin. » *Dallevaigna*, d'Allevaigne (?), de La Vaigne (?), est peut-être le nom de la mère de Jean Esmenauidt ou Esmerauidt. La maison de Fiennes <sup>46</sup> était en fait une branche cadette de la puissante maison de Luxembourg-Ligny. Le tenant du titre de seigneur de Fiennes était, quand Jean Esmenauidt ou Esmerauidt commençait sa carrière, Jacques I<sup>er</sup> de Luxembourg, mort en 1488, à qui succédèrent son fils Jacques II, mort en 1517, et son petit-fils Jacques III, mort en 1532 <sup>47</sup>. Pour *Rodouchel* il faut lire Nédonchel <sup>48</sup>, nom d'une famille de l'Artois tombée en quenouille au début du XV<sup>e</sup> siècle (Jeanne, dame de Nédonchel, épousant Dreux, ou Andrieu, de Humières <sup>49</sup>). De toute façon, la famille Esmenauidt ou Esmerauidt n'était pas noble. Une preuve en est le fait que Jean Esmerauidt a commencé sa carrière comme agent d'une firme commerciale brugeoise, et non dans le métier des armes. En fait, selon John G. Everaert, il s'agit de la famille Esmenault, de Béthune, dans le comté d'Artois, et le père de Jean était fermier à cens <sup>50</sup>.

Quant à *Fernão Dulmo*, Gaspar Frutuoso le dit *ou framengo ou francês de nação* <sup>51</sup>. De son côté, Bartolomé de Las Casas l'appelle *Hernan de Olmos* <sup>52</sup>. Charles Verlinden a restitué la forme « Ferdinand van Olmen » <sup>53</sup>. Je ne suis pas si sûr. Je reconnais qu'il y a un toponyme Olmen, mais dans le Brabant (à l'est d'Anvers). J'ai aussi trouvé trace, dans les registres des sentences civiles de la ville de Bruges d'un marchand Pieter van (H)Olmen, mentionné entre 1468 et 1490. Ce qui me gêne est la lusitanisation du nom, qui serait passé par une forme française, « d'Olmen », pour devenir *Dulmo*, ce qui n'est pas une bonne transcription phonétique. Cela n'a pas été le cas pour *de Hurtere* transcrit phonétiquement en *Dutra*, ni pour *van der Haeghen* traduit en *da Silveira*. Si l'on opte pour une traduction, pour arriver à *de Ulmo*, *Dulmo* par contraction, l'on aurait le nom français « de l'Orme » (*van der Ipeboom* en flamand). Cependant, ce qui me gêne encore plus est le prénom

<sup>46</sup> Du nom de lieu, dép. Pas-de-Calais, arr. Calais, cant. Guînes.

<sup>47</sup> Cf. *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV<sup>e</sup> siècle*, dir. Raphaël de Smedt, 2<sup>e</sup> éd., Francfort-sur-le-Main, 2000, n° 81 et 107, p. 196-197 et 251-252 (par Jean-Marie Cauchies).

<sup>48</sup> Dép. Pas-de-Calais, arr. Arras, cant. Heuchin.

<sup>49</sup> Cf. *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or...*, n° 46, p. 108-109 (par Bertrand Schnerb).

<sup>50</sup> « Les barons flamands du sucre... », p. 106. Je n'ai pas vu les sources utilisées par l'auteur. Il reste curieux que de la forme « Esmenault » à Béthune, on soit passé à la double forme « Esmenauidt » et « Esmerauidt » à Bruges, mais pour finir logiquement pour la seconde à la forme portugaise *Esmeraldo* (un *n* ne se transformant jamais en *r*).

<sup>51</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. VII ; éd. citée, p. 61.

<sup>52</sup> *Historia de las Indias*, liv. I, ch. XIII, in *Obras completas*, éd. Miguel Angel Medina, Jesús Angel Barreda et Isacio Pérez Fernández, vol. III, Madrid, 1994, p. 406.

<sup>53</sup> « Un précurseur de Colomb... ».

*Fernão*, Fernand (et non Ferdinand), que je n'ai pas retrouvé en usage en Flandre ou en France et qui me semble strictement ibérique au XV<sup>e</sup> siècle.

Sauf peut-être pour les de Hurtere, l'origine des Flamands ou Artésiens ou Picards installés au Portugal se trouve dans la moyenne ou petite bourgeoisie, ou nous reste obscure.

\*

Nous ne pouvons faire de la psychologie rétroactive et nous ne pouvons donc savoir quelles ont été les motivations personnelles de ces jeunes gens pour quitter leur pays d'origine et s'installer au Portugal. Nous ne pouvons avancer que l'appât du gain, ce qui est un caractère universel et peu original, et un désir d'ascension sociale. Nous pouvons au moins essayer de cerner les circonstances du départ.

Il nous faut revenir au fameux peuplement flamand des Açores. Martin Behaim, gendre de Josse de Hurtere, – qui donc aurait peut-être été bien renseigné –, a indiqué dans une notice de son globe réalisé en 1492, à propos de *Neu Flandern oder Insula de Faial*, que les îles ont été peuplées en 1466 quand le roi D. Afonso V les donna à sa sœur (lire : tante) Isabelle (duchesse de Bourgogne) qui les lui avait demandées, alors que la Flandre subissait une grande guerre et qu'y sévissait une extrême disette. La duchesse envoya dans ces îles des hommes et femmes de tous métiers, ainsi que des prêtres, etc. au nombre de deux mille. Elle leur fit donner tout ce dont ils avaient besoin pour deux ans. En 1490<sup>54</sup>, il y résidait plusieurs milliers de personnes, tant Allemands que Flamands sous le gouvernement du chevalier seigneur *Jobst von Hürtter*, seigneur de *Mörkirchen* (Moerkerke) en Flandre<sup>55</sup>. La notice du Manuscrit Valentim Fernandes, de 1506, offre une vue moins idyllique, mais peut-être plus véridique. Faial a reçu le nom d'île des Flamands, car elle fut trouvée quand l'infante D. Isabel épousa le Philippe le Bon (c'est-à-dire en 1429-1430). À la demande de la duchesse, les condamnés à mort (de Flandre) furent déportés à Faial. L'honorable homme *Utre* (Hurtere), Flamand, requit la capitainerie de l'île à la duchesse. La langue flamande n'y est plus pratiquée<sup>56</sup>.

Si nous accordons un fond de vérité à ces témoignages, il nous faut essayer de leur donner une cohérence historique. Voyons d'abord les documents authentiques. On s'accorde sur la date de 1432 pour la (re)découverte des Açores<sup>57</sup> et, le 2 juillet 1439, D. Afonso V autorisait son oncle

---

<sup>54</sup> 1493 dans la transcription de Ravenstein.

<sup>55</sup> Ravenstein, *Martin Behaim...*, p. 76 ; sur Moerkerke, cf. *supra*.

<sup>56</sup> *Códice Valentim Fernandes*, p. 153.

<sup>57</sup> Sur ce qui suit, cf. *Nova História da Expansão Portuguesa*, dir. Joel Serrão et A. H. de Oliveira Marques, vol. III-1 : *A Colonização Atlântica*, dir. Artur Teodoro de Matos, Lisbonne, 2005, p. 207 et suiv.

D. Henrique à peupler sept îles de l'archipel<sup>58</sup> (ce qui fut renouvelé le 10 mars 1449<sup>59</sup>). En 1443, Gonçalo Velho était *comendador das ilhas dos Açores*<sup>60</sup>. L'acte du 21 mars 1450 déjà mentionné et qui a peut-être été forgé à partir d'un document authentique fait apparaître Jacome de Bruges comme capitaine donataire de Terceira qu'il a peuplée le premier. En tout cas, Jacome de Bruges était mort depuis peut-être plus d'un an en 1474. A sa mort, il était capitaine pour la moitié de l'île, Álvaro Martins Homem étant l'autre capitaine<sup>61</sup>.

Comment insérer le peuplement flamand dans ce cadre ? En 1436 et 1437, la ville de Bruges se révolta contre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et la répression, en 1438, fut sévère<sup>62</sup>, alors que la ville souffrait d'une grave famine. Bien que les sources locales ne le mentionnent pas, il est possible que la duchesse Isabelle – dont on sait le rôle qu'elle a joué en faveur de Bruges<sup>63</sup> – soit intervenue pour que les condamnés à mort fussent déportés aux Açores nouvellement découvertes. Il est aussi possible que le dénommé Jacome de Bruges ait été condamné à une peine plus légère, le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle par exemple<sup>64</sup>, qu'il se soit d'abord établi en Galice où il s'est marié<sup>65</sup>, puis qu'il soit passé au Portugal et ait organisé le peuplement de Faial avec des Flamands dont la peine (capitale) aurait été commuée grâce à la duchesse Isabelle de Portugal ; plus tard il serait devenu capitaine de la moitié de Terceira. Cela constitue pourtant un échafaudage de beaucoup de suppositions.

<sup>58</sup> *Monumenta Henricina*, éd. Dias Dinis, vol. VI (1437-1439), Coïmbre, 1964, n° 151, p. 334.

<sup>59</sup> *Ibidem*, vol. X (1449-1451), Coïmbre, 1969, n° 21, p. 28.

<sup>60</sup> *Ibidem*, vol. VIII (1443-1445), n° 21 (5 avril 1443), p. 43-44.

<sup>61</sup> *Descobrimentos Portugueses*, éd. João Martins da Silva Marques, vol. III (1461-1500), n° 110, p. 147-148.

<sup>62</sup> Cf. Jan Dumoulyn, *De Brugse opstand van 1436-1438*, Heule, 1997 (*Anciens pays et assemblées d'État / Standen en Landen*, CI).

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 294 ; Monique Sommé, « Isabelle de Portugal et Bruges : des relations privilégiées », in *Handelingen van het Genootschap voor Geschiedenis gesticht onder de benaming « Société d'Émulation » te Brugge*, vol. 132, 1995 (*Internationaal Historisch Colloquium « Vlaanderen-Portugal, 15de-18de eeuw »*. *Handelingen*), p. 261-276 ; ead., *Isabelle de Portugal...*, p. 391-392.

<sup>64</sup> Cf. Étienne van Cauwenberghe, *Les Pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au Moyen Âge*, Louvain, 1922 (Université de Louvain, *Recueil de travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie*, 48).

<sup>65</sup> À Orense ; cf. Russel, *Prince Henry 'The Navigator'...*, p. 383, n. 48, mais sans date et sans référence. Le document douteux du 21 mars 1450 donne le nom de sa femme : *Sancha Roiz*, qui devient selon les copies et les auteurs [Sancha] Dias d'Arce chez Gaspar Frutuoso (*Saudades da Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 65, d'après le nom de la fille aînée), la noble flamande (!) Sancha Rodrigues de Tobar chez Diogo das Chagas (*Espelho Cristalino...*, p. 218 et 297-298), Sancha Dias de Thoar chez Manuel Luís Maldonado (*Fenix Angrence*, vol. I, p. 77), la noble portugaise Sancha Rodrigues de Arça chez António Cordeiro (*Historia Insulana das Ilhas a Portugal Sugeitas no Oceano Occidental*, liv. VI, ch. II, éd. Lisbonne, 1866, vol. II, p. 9).

Quant à Josse de Hurtere, d'après ce qu'on lit sur lui, il est à la limite difficile de comprendre pourquoi il a quitté la Flandre. Dans le manuscrit de Valentim Fernandes, une notice indique qu'il sollicita, en Flandre, de la duchesse Isabelle de Portugal la capitainerie de Faial, qu'elle lui octroya, ce qui fut confirmé au Portugal<sup>66</sup>. Une autre, à la chronologie confuse, nous informe que fr. Pedro, de l'ordre de saint François, un lettré et le confesseur de la reine de Portugal, fut envoyé en ambassade auprès de la duchesse [Isabelle]. Il rencontra Josse de Hurtere, lui parla des îles de Faial et de Pico, lui signala comment s'y rendre et qu'on y trouvait beaucoup d'argent et d'étain. Cela excita le jeune Flamand qui réunit quinze travailleurs, leur laissant entendre qu'ils les feraient riches et il alla au Portugal auprès du roi D. Afonso V pour lui demander l'autorisation de peupler Faial<sup>67</sup>. Les divers récits que Gaspar Frutuoso propose montrent l'incertitude dans laquelle il se trouvait à propos de la présence de Josse de Hurtere au Portugal. Celui-ci serait venu au Portugal pour voir le monde, ainsi que les Flamands ont coutume de faire, pour apprendre les offices, les bonnes manières de jouer de la musique et de danser, à parler les langues [étrangères]...<sup>68</sup>. Les uns disent que, se trouvant depuis peu à la cour de Portugal, le roi l'envoya découvrir l'île de Faial, ce qu'il fit ; revenu au royaume, il s'y maria. Les autres disent que, quand Faial fut découverte, l'infante D. Beatriz, femme de l'infant D. Fernando, duc de Viseu, avait un clerc flamand comme chapelain qu'elle voulait remercier. Celui-ci sollicita la capitainerie de l'île, mais il ne fut pas possible de la lui accorder, car un clerc ne pouvait rendre la justice. L'infante proposa de nommer à sa place un parent ou un ami, et que son chapelain touchât alors les rentes des églises. Le chapelain avança Josse de Hurtere, un jeune homme, *criado* chevalier de la maison de l'infant<sup>69</sup>, qui logeait avec lui. L'infante transmet l'affaire à son époux. Quand il fut fait capitaine, avant de partir, Josse de Hurtere demanda à D. Beatriz la main d'une de ses *criadas*, qui fut D. Isabel de Macedo. D'autres disent que le roi (D. Afonso V) fut informé que Josse de Hurtere, *fidalgo e pessoa principal em Frandes* (!), était venu au Portugal pour satisfaire sa curiosité : il le maria alors avec Francisca Corte Real. D'autres encore disent qu'il est plus exact qu'il s'agissait de Beatriz de Macedo et que l'infant lui donna en dot la capitainerie de Faial et de Pico, îles qui étaient encore à peupler et qui avaient été trouvées par on ne sait qui, Gonçalo Velho, Josse de Hurtere, ou un autre<sup>70</sup>.

<sup>66</sup> *Códice Valentim Fernandes*, p. 153.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 187.

<sup>68</sup> Ce qui est le point de vue d'un humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle, et non d'un jeune noble du XV<sup>e</sup> siècle, même si l'on commençait à voyager pour voir le monde.

<sup>69</sup> Et Frutuoso ajoute : *como mais largo trata o docto e curioso João de Barros no livro que fez, chamado Clarimundo*. Fait-il référence à la manière dont Clarimundo a été fait chevalier par le roi Claude de France ? Cf. João de Barros, *Crónica do Imperador Clarimundo*, éd. Marques Braga, 3 vol., Lisbonne, (*Colecção de Clássicos Sá da Costa*).

<sup>70</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXVI ; éd. citée, p. 249-251.

Selon Diogo das Chagas, lorsque Josse de Hurtere se rendit au Portugal, la duchesse Isabelle lui donna des lettres de recommandation pour son *sobrinho* D. João II (il faut lire : D. Afonso V). Hurtere fut bien reçu par le roi qui le maria à Beatriz de Macedo et lui donna la capitainerie de l'île s'il s'y rendait, ce qui fut fait en 1490 (donc sous D. João II) <sup>71</sup>. Ce récit pose des problèmes de chronologie puisque la duchesse Isabelle est morte en 1471 et que D. João II n'est devenu roi qu'en 1481. Il est possible que la duchesse Isabelle ait écrit des lettres de recommandation en faveur de Josse de Hurtere, qui lui auraient permis d'être introduit à la cour, puis d'y être marié et de recevoir ensuite la capitainerie de Faial, mais nous n'avons aucune trace contemporaine de tout cela. Devant la variété des récits, je pense qu'il est plus juste de voir en Josse de Hurtere peut-être un jeune noble d'une branche cadette, sans terre, ou encore un bourgeois, venu tenter sa chance à la cour portugaise grâce à une lettre de recommandation de la duchesse Isabelle <sup>72</sup>.

Si l'on s'en tient à ce qu'ont écrit les auteurs modernes (du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle), de même que pour Josse de Hurtere, on ne comprend pas pourquoi Guillaume de Kersemaker, alias van der Haeghen, est allé aux Açores, vu la situation socio-économique qu'ils lui prêtent. Il leur fallait d'ailleurs d'autres explications. Selon Gaspar Frutuoso, Guilherme da Silveira ne voulut pas prendre parti dans les grandes guerres qui sévissaient en Flandre et répondit favorablement à la demande de Josse de Hurtere revenu pour chercher des colons pour peupler Faial et Pico <sup>73</sup>. Les grandes guerres de Flandre sont soit celles des années 1477-1482, après la mort de Charles le Téméraire, ou, plutôt, la guerre civile des années 1488-1492 menée entre autres par Philippe de Clèves (fils d'Adolphe, suzerain des de Hurtere) contre l'archiduc Maximilien. Diogo das Chagas reprend à peu près la même histoire qu'il a racontée à propos de Josse de Hurtere : *Guilherme de Brandraeth* eut un différend avec le comte Maurice et il demanda au roi D. João II de l'accepter comme vassal et de lui faire grâce de pouvoir peupler les îles qui venaient d'être découvertes ou qui étaient déjà découvertes, ce qui lui concéda le roi <sup>74</sup>.

Les circonstances sont plus claires pour Martin Lem et Jeannin Esmeraudt, bien que subsistent des zones d'ombre dans la chronologie du premier : il s'agit de jeunes hommes envoyés comme agents à Lisbonne par le chef de

<sup>71</sup> *Espelho Cristalino...*, p. 473 ; cf. Serpa, *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 30.

<sup>72</sup> On peut remarquer que ses neveux Baudouin et Jacques, fils de son frère Baudouin, même s'ils ont fait une carrière honorable à Bruges dans le premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, s'ils sont dits nobles avec le titre de *heer*, ne sont pas indiqués seigneurs de telle terre ; cf. l'inscription du tombeau de Baudouin de Hurtere transcrite dans Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. II, p. 22, curieusement non reprise dans Valentin Vermeersch, *Grafmonumenten te Brugge voor 1578*, 3 vol., Bruges, 1976.

<sup>73</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXVI, éd. citée, p. 254.

<sup>74</sup> *Espelho Cristalino...*, p. 533.

la firme qui les employait. Celle-ci est inconnue pour Martin Lem. En ce qui concerne Jeannin Esmeraudt, il s'agit de la firme des frères Despars. Il y apparaît en 1481, semble-t-il comme apprenti aux côtés de Woutre Despars à Lisbonne, accompagnant un chargement de sucre jusqu'à Bruges, puis, à partir de 1484, il était agent à Madère d'où il envoyait directement du sucre et de la mélasse en Flandre <sup>75</sup>.

Le premier séjour de Martin Lem à Lisbonne sur lequel nous soyons documentés est daté vers 1451 : il s'y rendit en tant que procureur du marchand et bourgeois de Bruges Rombout de Wachtere pour récupérer des bijoux que celui-ci avait confiés à ses facteurs Jacques Fave et Barthélemy Le Busere et qui en avait détourné le profit de la vente à leur profit <sup>76</sup>. En 1452, il se trouvait toujours à Lisbonne, comme « facteur et compaignon en marchandise » du Brugeois Zegher Parmentier <sup>77</sup>. De telles mentions nous permettent de penser que Martin Lem n'était pas encore à son propre compte. Or d'autres indices nous montrent qu'il fréquentait le Portugal depuis plus longtemps. Le 6 septembre 1464, il obtenait du roi D. Afonso V la légitimation des enfants qu'il avait eus de Leonor Rodrigues <sup>78</sup>. Vu qu'il y en avait six, nous pouvons estimer que leur père est venu au Portugal dès les années 1440, si ce n'est les années 1430. Une présence antérieure à 1451 au Portugal peut d'ailleurs expliquer le choix de Zegher Parmentier d'envoyer Martin Lem comme procureur à Lisbonne.

\*

D'après leur origine et surtout les circonstances de leur venue au Portugal, nous distinguons deux types d'hommes : les marchands et les colonisateurs ou, selon l'expression de Charles Verlinden, entrepreneurs de colonisation et de peuplement. Nous ne savons absolument rien du premier problème que rencontraient ces jeunes gens à leur arrivée au Portugal : celui de la langue. Nous pouvons tout au plus relever qu'ils ne semblent pas avoir eu de problèmes d'adaptation (mais nous ne connaissons que ceux qui ont réussi).

Arrivés à Lisbonne, comment ces jeunes gens s'installaient-ils, comment nouaient-ils des contacts, comment développaient-ils leurs affaires ? Il semble que pour un homme comme Josse de Hurtere, cela n'ait pas posé de problèmes, s'il était effectivement muni d'une lettre de recommandation de la duchesse Isabelle de Portugal, ainsi que l'indique Diogo das Chagas <sup>79</sup>.

---

<sup>75</sup> Cf. Mus, « Brugse compagnie Despars... », p. 46-48.

<sup>76</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. n° 70 (août 1467), p. 70-76.

<sup>77</sup> *Ibidem*, n° 14 (18 mars 1452), p. 38.

<sup>78</sup> Sousa Viterbo, « O monopolio da cortiça no seculo XV », in *Archivo Historico Portuguez*, vol. II, 1904, p. 43 et doc. II, p. 48.

<sup>79</sup> Cf. *supra*.

Il a dû plaire, peut-être guidé par le chapelain flamand de l'infante D. Beatriz, et, par le phénomène de la *criação*<sup>80</sup>, être intégré à la cour, soit du roi D. Afonso V, ou plutôt celle de l'infant D. Fernando qui l'aurait même fait chevalier. Le fait dut être encore plus simple pour António Lem, pour qui son père avait frayé le chemin. En effet, Martin Lem avait réussi à s'introduire à la cour du roi D. Afonso V, mais il était revenu vivre en Flandre vers 1465<sup>81</sup>. En 1471, alors que D. Afonso V préparait son expédition contre Arzila et Tanger, Martin Lem équipa en Flandre une hourque avec des *espingardeiros* et des hommes d'armes qu'il confia à ses fils Martim et António. La conduite valeureuse du second lors de la campagne du Maroc lui valut d'être remarqué par le prince D. João qui le retint dans sa maison en tant que *cavaleiro*<sup>82</sup>. Le roi lui accorda des armes, le 2 novembre 1475<sup>83</sup>.

En ce qui concerne les commis ou facteurs de marchands brugeois comme Martin Lem et Jeannin Esmeraudt, je pense que les choses ont dû être plus simples. Les réseaux commerciaux entre le Portugal et la Flandre existaient déjà<sup>84</sup>. Là où la tâche se compliquait était de s'y insérer, ce qu'ils ont réussi, mais nous ne savons de quelle manière, ni par quels intermédiaires.

Enfin, Guillaume de Kersemaker, alias van der Haeghen, est arrivé à la suite de Josse de Hurtere quand ce dernier est retourné en Flandre vers 1490 pour y chercher des colons. Cependant il agit prudemment si l'on en croit Gaspar Frutuoso. Il aurait fait un premier voyage de reconnaissance aux Açores pour connaître la qualité du sol, avant de le trouver bon à São Jorge<sup>85</sup>. En tout cas, quand il eut pris sa décision, il aurait vendu tous ses biens en Flandre, armé à ses propres frais deux nefes flamandes où auraient embarqué sa femme, Marguerite Sabuja (ou Sabuia, Sabujo)<sup>86</sup>, ses enfants, et surtout des gens de tous métiers, forgerons, maçons, tisserands, tailleurs, mineurs, et autres travailleurs et artisans du pastel, en tout, avec les familles, deux mille personnes<sup>87</sup>. Le chiffre est exagéré et l'épisode a une curieuse ressemblance avec celui rapporté par Martin Behaim sur son globe, la duchesse Isabelle étant là le promoteur de la colonisation<sup>88</sup>, ce qui me le fait considérer comme douteux.

<sup>80</sup> Cf. à ce sujet, Rita Costa Gomes, *The Making of a Court Society. Kings and Nobles in Late Medieval Portugal*, Cambridge, 2003, p. 231-241.

<sup>81</sup> Cf. *infra*.

<sup>82</sup> Sueyro (Soeiro), *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, p. 494, s. a. 1471.

<sup>83</sup> Noronha, *Nobiliario genealógico...*, t. II, p. 350-351 (acte de D. Afonso V). John G. Everaert (« Les Lem, alias Leme... », p. 821) fait erreur en datant l'envoi de la hourque en 1463 ; cf. p. 824 (confusion avec un [pseudo] Antoine bâtard et nouvelle erreur avec de pseudo-lettres de noblesse du 12 novembre 1471 qui sont un doublon des lettres d'armes du 2 novembre 1475.

<sup>84</sup> Je me permets de renvoyer à mon étude « Les Portugais à Bruges... ».

<sup>85</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXII, éd. citée, p. 231-232.

<sup>86</sup> Autant le prénom était courant en Flandre, autant le nom me reste inconnu.

<sup>87</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXVI, éd. citée, p. 254 et 257.

<sup>88</sup> Cf. *supra*.

\*

Il semble que certains de ces jeunes gens étaient pressés de trouver une femme. Dans ses premières années ou décennies à Lisbonne, Martin Lem eut une liaison, ou plutôt se mit en ménage, avec une jeune femme célibataire, Leonor Rodrigues, de laquelle il eut six enfants qu'il fit tous légitimer en 1464, ainsi que nous l'avons vu <sup>89</sup> : Luís, Martim, António, Rodrigo, João, Catarina et Isabel. Pour chacun, leur mère est indiquée *mulher ssolteira ao tempo de sua nacença*. Pourtant ce n'est pas elle que Martin Lem épousa. L'avait-il abandonnée ou était-elle décédée ? Il se maria dans la bonne société lisboète, avec Joana Barrosos avec laquelle il retourna vivre à Bruges et de laquelle il eut, légitimement, un fils à qui il donna son prénom <sup>90</sup>.

Josse de Hurtere fut rapidement – si effectivement il était encore en Flandre en juillet 1467 et fut commis capitaine-donataire de Faial en février 1468 <sup>91</sup> – marié à une *criada* de l'infante D. Beatriz, Beatriz de Macedo <sup>92</sup>, ce qui était une pratique courante du roi ou des infants <sup>93</sup>. Il en fut peut-être de même pour António Lem, mais nous sommes mal renseignés à son sujet. En tout cas, vers 1480, il était *casado en la isla de Madera* quand Christophe Colomb le rencontra, mais nous ne savons à qui et si sa femme était de Madère <sup>94</sup>. De son côté, Jean Esmeraudt a attendu de devenir João Esmeraldo pour prendre femme <sup>95</sup>.

\*

Il est légitime de penser que ces jeunes hommes sont venus au Portugal pour avoir une meilleure situation matérielle, et par là sociale, dont la condition était de réussir dans leurs affaires. C'est cet aspect de leur vie qui a le plus été étudié, aussi je me borne à le rappeler. Prenons d'abord les membres du groupe des colonisateurs des Açores <sup>96</sup>.

<sup>89</sup> Sousa Viterbo, « O monopolio da cortiça... », p. 43 et doc. II, p. 48.

<sup>90</sup> Sueyro (Soeiro), *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, p. 494, s. a. 1471 : *el Martin, si bien si casò en aquel Reyno [de Portugal] con una Dama del Linaje de los Barrosos, bolvio a Brujas su patria, y engendrò à otro Martin Lems, que fu gentilhomme de la camara del Emperador Maximiliano, y escotete de Brujas*. Le prénom est donné par Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 319.

<sup>91</sup> Cf. *infra*.

<sup>92</sup> Frutuoso, *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXVI et XXXVIII, éd. citée, p. 250-252 et 273 ; das Chagas, *Espelho Cristalino...*, p. 471 et 473.

<sup>93</sup> Cf. Gomes, *The Marking of a Court Society...*, p. 218-219 et 235-239.

<sup>94</sup> Las Casas, *Historia de las Indias*, liv. I, ch. XIII, éd. citée, vol. III, Madrid, 1994, p. 404 ; cf. Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 825.

<sup>95</sup> Cf. *infra*.

<sup>96</sup> Je renvoie en dernier lieu à la *Nova História da Expansão Portuguesa*, vol. III-1, *A Colonização Atlântica*.

Selon l'acte douteux du 21 mars 1450<sup>97</sup>, Jacome de Bruges était bien renseigné sur l'état de l'île de Terceira quand il a approché l'infant D. Henrique dont il n'était que le *servidor*, pour lui demander l'autorisation de la peupler de gens qui fussent de foi catholique (ce qui signifie pour nous qu'ils devaient venir hors de Portugal), et, pour la raison de premier peuplement, toucher le dixième des dîmes revenant à l'ordre du Christ, en être commis capitaine et gouverneur à titre héréditaire comme l'étaient à Madère João Gonçalves Zarco pour Funchal (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1450), Tristão pour Machico (depuis le 8 mai 1440) et à Porto Santo Bartolomeu Peretrello (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1446)<sup>98</sup>, qui tous étaient chevaliers de la maison de l'infant, à jouir du pouvoir de justice, au civil comme au criminel, sauf en cas d'homicide ou de blessure, cas qui revenaient à l'infant.

Selon Gaspar Frutuoso, après avoir reçu l'île de Terceira, Jacome de Bruges s'y rendit avec deux navires chargés de bétail (vaches, porcs, brebis, chèvres), puis retourna au Portugal (ce qui est en contradiction avec l'acte de donation qui lassait entendre qu'il irait chercher ailleurs les colons), mais n'y trouva personne qui voulût participer au peuplement à cause de l'éloignement de l'île. Après quelques années, il revint au Portugal, n'eut pas plus de succès, mais on lui conseilla de recruter des insulaires à Madère. Il s'y rendit avec ses compagnons flamands – parmi lesquels se serait déjà trouvé Fernão Dulmo qui aurait colonisé Quatro Ribeiras dès 1449<sup>99</sup> – et traita là avec le *fidalgo* Diogo de Teive pour aller peupler Terceira<sup>100</sup>. Selon Manuel Luís Maldonado, Diogo de Teive devint même son lieutenant<sup>101</sup>. Toujours selon Frutuoso, Jacome de Bruges accueillit aussi à Terceira João Vaz Corte Real, qui venait de découvrir la *Terra Nova do Bacalhau*<sup>102</sup>. Pour Diogo das Chagas, Jacome de Bruges se rendit à Terceira avec ses « adjoints » : Diogo et les quatre João, c'est-à-dire le *fidalgo* de Madère Diogo de Teive, qui devint son lieutenant, et João Coelho, João da Ponte, João Bernardes et João Leonardes, qualifiés aussi de *senadores*<sup>103</sup>.

En vérité, on ne sait trop ce qui s'est réellement passé. L'acte du 22 août 1460 par lequel D. Henrique donnait à son neveu l'infant D. Fernando les îles de Terceira et de Graciosa mentionne qu'elles lui avaient été données dans le

<sup>97</sup> Frutuoso, *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 62-64 ; *Documentação Henriquina*, doc. I-41, p. 59-60.

<sup>98</sup> Pour les dates de nomination, cf. *Monumenta Henricina*, vol. VII (1439-1443), Coïmbre, 1965, n° 71 (8 mai 1440), p. 98-100 ; vol. IX (1445-1448), Coïmbre, 1968, n° 143 (1<sup>er</sup> novembre 1446), p. 208-210 ; vol. X (1449-1451), Coïmbre, 1969, n° 237 (1<sup>er</sup> novembre 1450), p. 311-314. La date de ce dernier acte est un indice de plus que l'acte en faveur de Jacome de Bruges est un faux.

<sup>99</sup> *Nova História da Expansão Portuguesa*, t. III-1, *A Colonização Atlântica*, p. 287, selon *Arquivo dos Açores*, vol. IV, p. 440-447 (que je n'ai pu consulter).

<sup>100</sup> *Saudades de Terra*, liv. VI, ch. VII, p. 64.

<sup>101</sup> *Fenix Angrence*, vol. I, p. 79.

<sup>102</sup> *Saudades de Terra*, ch. IX, p. 80-81.

<sup>103</sup> *Espelho Cristalino...*, éd. citée, p. 217-218 ; cf. Maldonado, *Fenix Angrence*, vol. I, p. 79.

but de les peupler<sup>104</sup>, ce qui est avouer que cela n'a pas été fait, d'où nous pouvons conclure qu'à cette date, la tentative de Jacome de Bruges s'était soldée par un échec. Si l'on accepte les données de Frutuoso, le peuplement madérois aurait eu lieu après 1460. Surtout, un autre homme, le noble Álvaro Martins Homem, alla s'installer à Terceira – sans que nous sachions dans quelles circonstances ni à quelle date –, avec aussi le titre de capitaine, ce qui causa des conflits incessants entre les deux hommes, reconnus tous les deux capitaines de l'île qu'ils s'étaient partagée, sans doute par la force des choses. Quand l'infante D. Beatriz, tutrice de son fils l'infant D. Diogo, duc de Viseu et de Beja, apprit la mort de Jacome de Bruges, elle nomma João Vaz Corte Real pour le remplacer, ce qui ne fit que relancer les conflits entre les deux capitaines. Finalement, le 17 février 1474, elle décida d'un partage de l'île entre eux, selon des limites précises : João Vaz Corte Real – sans doute celui qui était le mieux en cour – choisit la *parte de Angra* dont il fut commis capitaine le 2 avril suivant, et la *parte de Praia* (celle de Jacome de Bruges) échut à Álvaro Martins Homem<sup>105</sup>.

La fin de Jacome de Bruges reste énigmatique. L'acte cité du 2 avril 1474 indique qu'on n'en avait plus de nouvelles depuis longtemps, que sa femme était intervenue de nombreuses fois auprès de l'infante depuis plus d'un an et plusieurs mois – ce qui daterait sa disparition en 1472 – pour en savoir la vérité et en avoir justice<sup>106</sup>. Selon Gaspar Frutuoso, Jacome de Bruges aurait reçu des lettres de Flandre – d'aucuns disent forgées par Diogo de Teive – l'informant du décès d'un oncle et de l'héritage de trois cent mille réaux de rente annuelle (!). Il se serait embarqué et on ne l'aurait jamais revu – d'aucuns disent encore tué par Diogo de Teive. Sancha Ruiz aurait obtenu l'ordre de son arrestation, mais Diogo de Teive serait mort dans les six jours<sup>107</sup>. Manuel Luís Maldonado reprend cette histoire, en ajoutant qu'à son départ Jacome de Bruges aurait transmis tous ses pouvoirs à Diogo de Teive<sup>108</sup>, et en raconte une autre : Jacome de Bruges, voyant la situation s'améliorer à Terceira, serait parti pour le Portugal, pour y chercher sa femme et sa fille afin qu'elles pussent vivre avec lui. Dans l'un ou l'autre cas, il disparut en mer, dans la décennie 1460-1469<sup>109</sup>.

Nous disposons de plus de documents contemporains concernant Josse de Hurtere. Il y a d'abord l'acte du 21 février 1468 (l'on s'accorde ainsi sur l'année), malheureusement endommagé et publié pour la première fois

<sup>104</sup> *Monumenta Henricina*, vol. XIII (1456-1460), Coïmbre, 1972, n° 187, p. 335-337.

<sup>105</sup> *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 105 (17 février 1474) et 110 (2 avril 1474), p. 138-140 et 147-149. Ces deux actes montrent que l'acte de donation de 1450 est en partie un faux, car il est bien indiqué que la nomination d'un nouveau capitaine est faite parce que Jacome de Bruges n'avait pas de fils légitime.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 147.

<sup>107</sup> *Saudades de Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 64-65.

<sup>108</sup> *Fenix Angrence*, vol. I, p. 81.

<sup>109</sup> *Ibidem*, p. 80-81.

par António Ferreira de Serpa<sup>110</sup>. Il s'agit de l'acte de donation, par l'infant D. Fernando, de l'île de Faial à Josse de Hurtere. L'on comprend que celui-ci en avait commencé la colonisation avec d'autres Flamands (ce qui implique qu'il était arrivé au Portugal bien avant 1468 – et donc la lettre du 4 juillet 1467 de la duchesse Isabelle devait être un faux) et que des différends assez graves s'étaient élevés entre eux. L'infant constate que la paix et la concorde sont rétablies entre Josse de Hurtere et les Flamands, réaffirme l'autorité de celui-là comme capitaine sur ceux-ci et rappelle l'obligation de résider dans l'île.

D'après la notice du manuscrit de Valentim Fernandes, ainsi que nous l'avons vu, Josse de Hurtere serait venu avec quinze travailleurs, mais le peuplement fut un échec au bout d'un an. Ce fut la famine et les hommes voulurent tuer le capitaine qui s'enfuit au Portugal. Le roi [D. Afonso V] voyant sa diligence et le danger qu'il a couru lui donna en mariage une belle jeune fille de la maison de l'infant D. Fernando, Isabel (*sic* pour Beatriz qui vivait toujours !) de Macedo. Il le renvoya à Faial avec des navires et des hommes honorables. Ce fut cette fois l'entente entre le capitaine et les habitants de l'île qui se conduisirent en bons sujets en commençant à creuser et à défricher et à élever du bétail. Il ne fut donc plus question de Flamands ni de métaux.

Selon Gaspar Frutuoso, Josse de Hurtere, marié et doté de la capitainerie de Faial et Pico (*sic*), retourna en Flandre pour y vendre son patrimoine et aussi informer ses compatriotes de son entreprise de colonisation, leur promettant des terres. Cependant, à son habitude, l'auteur offre une autre version : Josse de Hurtere et sa femme se seraient rendus à Faial. Laissant là sa femme, il serait alors allé en Flandre d'où il aurait ramené de nombreux compatriotes, parents et amis : Antoine de Hurtere, *parente seu et pessoa muito principal* qui fut la souche des *Dutras* de Faial ; un autre Josse de Hurtere ; *Arnequim* (Hannequin, Jeannequin, Petit Jean) de Hurtere et sa femme *Beta* (Élisabeth), une Flamande ; *Pitre ou Pita de Rosa* (Pieter de Roose) et sa femme *Maya* (Maaïke, Marie) ; *Jorge* (Georges) et sa femme *Margarida Luis* (Marguerite Louise)<sup>111</sup>. Signalons que Diogo das Chagas place en premier, parmi les Flamands qui ont accompagné Josse de Hurtere et comme la personne la plus importante, le marchand *João de Silveira* (Jean van der Haeghen) et ajoute en tête de la liste donnée par Gaspar Frutuoso Baudouin de Hurtere, le propre frère de Josse<sup>112</sup>. Hannequin (*Arnequim*) de Hurtere était un homme de caractère qui s'opposa à un *corregedor* dans l'exercice de ses fonctions, puis à Josse de Hurtere lui-même, le menaçant de le saigner comme une bête<sup>113</sup>.

<sup>110</sup> *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 34-35 (et reconstitution, p. 37-38), repris dans *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 54, p. 76-77.

<sup>111</sup> *Saudades de Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 252.

<sup>112</sup> *Espelho Cristalino...*, éd. citée, p. 471 et 472.

<sup>113</sup> Frutuoso, *Saudades de Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 252-253.

Malgré un échec initial, Josse de Hurtere, à la différence de Jacome de Bruges, réussit finalement dans son entreprise de colonisation. Cela explique le fait que, lorsque, le 28 mars 1481 (?), l'infante D. Beatriz accordait à Álvaro de Ornelas l'autorisation de peupler l'île de Pico jusqu'au mois de septembre suivant, elle en promettait en même temps la capitainerie à Josse de Hurtere s'il participait aussi à son peuplement, ce qu'elle confirma le 29 décembre 1482 <sup>114</sup>. Enfin, le 5 mars 1491, D. Manuel, duc de Beja, lui confirmait la donation de la capitainerie de Faial <sup>115</sup>. A cette date, Josse de Hurtere avait atteint le sommet de sa carrière <sup>116</sup>. D'autre part, son mariage avec Beatriz de Macedo lui avait donné dix enfants <sup>117</sup>. Il nous est pourtant difficile de concilier ces données avec une mention tout à fait contemporaine du chroniqueur brugeois Romboudt de Doppere :

*In fine januarii [1494 nouv. st.]... Herteri progenies Brugensis coepit colere quandam insulam, dictam Isle de Madere, quam vocabant novam Flandriam ; inde vinum miserunt Brugas, unde antea nullum venerat. Insula saccari optimi erat feracissima et aliarum rerum* <sup>118</sup>.

Les nouvelles que l'on avait à Bruges étaient que les descendants de de Hurtere de Bruges avaient entrepris d'exploiter l'île de Madère qui a reçu le nom de Nouvelle Flandre. Ils en envoyaient du vin, alors qu'il n'en venait pas auparavant. L'île était très fertile en excellent sucre et d'autres produits. Le chroniqueur opère manifestement une confusion entre Madère et Fayal, mais reste marqué par les produits en provenance de Madère <sup>119</sup>, dont les de Hurtere devaient participer à leur exportation vers la Flandre si l'on accepte son témoignage. Josse de Hurtere mourut à Fayal, en 1495, au retour d'un séjour à Lisbonne, et sa femme Beatriz de Macedo lui survécut probablement jusqu'en 1531 <sup>120</sup>, soit parce qu'elle était plus jeune que lui, soit parce qu'il est mort prématurément.

Aucun acte contemporain concernant l'activité de Guillaume de Kersemaker, alias van der Haeghen, aux Açores n'ayant été conservé, les connaissances restent floues à son sujet. L'acte mentionné de D. João II, confirmé par D. Sebastião en 1578, indique qu'il était « venu à l'île de Faial, avec sa femme et maison (comprendre domesticité) et famille, et deux hourques

<sup>114</sup> Serpa, *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 36 ; *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 150 et 168, p. 218-219 et 253-254.

<sup>115</sup> Serpa, *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 36-37 ; *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 245, p. 366-367.

<sup>116</sup> Cf. *infra* en ce qui concerne la noblesse.

<sup>117</sup> Serpa, *Os Flamengos na ilha do Faial...*, p. 46-49.

<sup>118</sup> *Fragments inédits de Romboudt de Doppere découverts dans un manuscrit de Jacques de Meyere... Chronique brugeoise de 1491 à 1498*, éd. Henri Dussart, Bruges, 1892, p. 46.

<sup>119</sup> Cf. sur le vin et le sucre de Madère, *Nova História da Expansão Portuguesa*, vol. III-1 : *A Colonização Atlântica*, p. 113-115 et 103-113.

<sup>120</sup> Serpa, *Os Flamengos...*, p. 40 et 43.

(navires de la mer du Nord) chargées de gens et de biens, avec laquelle il est venu peupler ladite île, et il a amené avec lui des gens de métiers mécaniques, de toutes professions, avec leurs femmes, et ils y ont vécu, et aussi à l'île de São Jorge »<sup>121</sup>. La première mention contemporaine – alors qu'il vivait encore –, dans le manuscrit de Valentim Fernandes, à la fin d'une notice sur Faial et Pico, précise que *Guylelmo Hersmacher framengo que vij et conheçi trouve primeyro a lavoyra do pastel e partio pera as otras ylhas*<sup>122</sup>. A son habitude, Gaspar Frutuoso nous offre plusieurs histoires. La première est à propos de l'île de São Jorge dont Guilherme da Silveira était un des premiers à la peupler. Homme de grande expérience, avant de s'établir, il alla reconnaître la qualité du sol et la trouva la meilleure au lieu dit Topo, où il s'installa et fonda la *vila* du même nom. Il cultiva du blé et obtenait d'excellents rendements car la terre était très fertile. Cependant, comme le relief est montagneux, après quelques années les pluies emportèrent le sol dans la mer et la situation devint critique. Il s'essaya alors à créer des bocages, à élever des chèvres, mais le sol était si stérile qu'il passa à Faial où il s'enrichit beaucoup<sup>123</sup>. La seconde histoire de Gaspar Frutuoso se rapporte à l'île de Faial. Nous avons déjà vu que Josse de Hurtere serait retourné en Flandre y chercher des colons pour peupler Faial et Pico (ce qui ne pourrait avoir eu lieu avant 1481, vu l'acte de D. Beatriz). Là, il eut *grande comunicação e amizade* avec Guilherme da Silveira qu'il incita à venir peupler les deux îles, lui promettant beaucoup de terres et d'avantages. Un an après son départ, celui-ci, pour tenir sa parole, vendit tout qu'il possédait à Bruges et rassembla des gens de tous métiers, forgerons, maçons, tisserands, tailleurs (de vêtements), cordonniers, et autres artisans parmi lesquels des « pasteliers » (ouvriers du pastel), car il introduisit le pastel à Faial, en y apportant des semences. Il défraya le passage de toutes ces personnes avec leur famille, dont la sienne propre. (Nous retrouvons ici les informations des documents contemporains.) Parmi les « pasteliers » se trouvaient *Pero Pasteleiro* (Pierre le Pastelier) et son frère, et surtout *Govarte Luis* (fl. Godevaert, fr. Gossuin Louis) avec sa femme et ses enfants ; ce Gossuin Louis alla ensuite s'installer à São Miguel, plus propice à la culture du pastel<sup>124</sup>. Revenant dans le même chapitre<sup>125</sup> à Guilherme da Silveira *que outros chamam Cosmacra*, Gaspar Frutuoso précise que pour se rendre à Faial avec sa femme et sa famille, il affréta deux navires flamands (les hourques de l'acte de D. João II) dans lesquels s'embarquèrent les gens dessus-dits ; il alla d'abord à Madère où les habitants firent tout pour qu'il se fixât dans leur île. Il refusa, arguant de la parole donnée au capitaine de Faial. Arrivé à Faial avec de nombreux Flamands, il ne reçut rien du capi-

<sup>121</sup> Silveira, « Apport... », p. 71 ; j'ai légèrement modifié la traduction.

<sup>122</sup> *Códice Valentim Fernandes*, p. 188.

<sup>123</sup> *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. XXXII, éd. citée, p. 231-232.

<sup>124</sup> *Ibidem*, liv. VI, ch. XXXVI, p. 254-256.

<sup>125</sup> *Ibidem*, p. 257-259.

taine, malgré les promesses de celui-ci et ses demandes répétées. Il alla alors s'établir à Terceira, dans la partie de Quatro Ribeiras, où il cultiva le *pão* (bois) et le pastel dont il chargeait des navires pour la Flandre. Il effectua lui-même un tel voyage et, au retour, fit escale à Lisbonne. Là, il rencontra D. Maria de Vilhena, dame de Corvo<sup>126</sup>. Elle l'engagea à s'y établir : il y vivrait comme capitaine, ne lui payant que les droits qui lui étaient dus. Guilherme da Silveira se laissa convaincre, vendit tous ses biens, et mit même le feu à sa maison et ses bâtiments avant de se rendre à Corvo. Là il découvrit que la terre est stérile et que l'île est balayée par les vents et les tempêtes et que seuls de rares navires ou barques y venaient durant l'année. Il y resta cependant sept ou huit ans avant de la quitter pour s'établir enfin à São Jorge où il connut l'abondance grâce à la culture du blé et du pastel et l'élevage de bétail. Ou comment l'auteur se contredit lui-même...

Nous avons vu que Diogo das Chagas reprochait à Gaspar Frutuoso de n'avoir pas distingué les deux Silveira. Pour lui le marchand João da Silveira (Jean van der Haeghen) eut, à son arrivée, de grands différends avec Josse de Hurtere qui ne tenait pas les promesses qu'il lui avait faites, mais il resta à Faial où il introduisit la culture du pastel : étant marchand, il ne voulait pas abandonner cette activité<sup>127</sup>. D'autre part, Guilherme (da Silveira) de Brand(r)ath, très noble et illustre, après avoir eu l'accord de D. João II pour peupler les îles, s'embarqua avec toute sa famille et sa domesticité pour l'île de Flores. Il s'établit dans des grottes où il resta dix ans. Au moyen de rapaces, il récoltait de longs morceaux de bois de brésil à la teinture vermeille de très bonne qualité. Cependant il ne pouvait peupler l'île, éloignée des autres, aussi il la quitta avec tous ses gens pour aller, en passant par Quatro Ribeiras à Terceira, se fixer à l'île de São Jorge qui était déserte, à Topo<sup>128</sup>. Il est difficile de suivre Diogo das Chagas dans ses récits plutôt romanesques, bien que Gaspar Frutuoso ne soit pas consistant avec lui-même.

Quant à Fernão Dulmo, l'hypothétique Fernand van Olmen, ou de L'Orme, nous savons seulement qu'à la date du 3 mars 1486, il était déjà *cavaleiro* [de la maison du roi] et capitaine dans l'île de Terceira<sup>129</sup>, donc à côté de João Vaz Corte Real et d'Antão Martins Homem, fils d'Álvaro Martins Homem<sup>130</sup>. Les historiens s'accordent pour que le ressort de sa capitainerie fût la zone de Quatro Ribeiras<sup>131</sup>. Fernão Dulmo ne faisait pas seulement partie de la génération des entrepreneurs en colonisation comme Jacome de

<sup>126</sup> Elle était la veuve de Fernão Teles de Meneses, mort en 1477 ; cf. *Nova História da Expansão Portuguesa*, t. III-1, *A Colonização Atlântica*, p. 243-244.

<sup>127</sup> *Espelho Cristalino...*, p. 472.

<sup>128</sup> *Ibidem*, p. 533-534.

<sup>129</sup> *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 205, p. 317-318.

<sup>130</sup> Qui furent confirmés en 1483 ; cf. *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 105, 110, et 171, p. 138, 147 et 258-259.

<sup>131</sup> *Nova História da Expansão Portuguesa*, t. III-1, *A Colonização Atlântica*, p. 211.

Bruges ou Josse de Hurtere, mais aussi de celle des découvreurs comme João Vaz Corte Real. Cela explique son fameux projet, en 1486, d'expédition vers l'île des Sept-Cités, conjointement avec João Afonso de Estreito, de Madère <sup>132</sup>.

Nous avons vu que Martin Lem a dû venir au Portugal dès le début des années 1430 ou 1440. La première mention d'archives le signale vers 1451 comme procureur de Rombout de Wachtere pour récupérer des bijoux que celui-ci avait envoyé vendre au Portugal <sup>133</sup>. En 1452, il est indiqué être « facteur et compagnon en marchandise » du Brugeois Zegher Parmentier dans le commerce portugais, mais aussi en procès contre lui <sup>134</sup>. En 1454 ou 1455 à Lisbonne, il avait fait charger cinq cents « quintelades » de fruit (raisins et figues) par le Génois Desiderio de Vivaldi dans le balenier de Gil Rodrigues pour être vendu en Flandre, mais le bâtiment fut intercepté par des Anglais qui se saisirent d'une partie de la marchandise <sup>135</sup>. Jusque là, nous ne voyons que des activités marchandes normales. Cependant, Martin Lem avait su se ménager des contacts jusque dans la cour royale, car en juin 1456, le roi D. Afonso V lui accordait le monopole de l'exportation du liège, pour une durée de dix ans, du 1<sup>er</sup> juillet 1456 au 1<sup>er</sup> juillet 1466, au prix de deux mille doubles d'or <sup>136</sup>. Mais quinze jours plus tard, le roi accordait le même monopole à *Marco Lomelin* [Marco Lomellini] *nosso servidor Jenoes* et à ses associés *Domenego Ezcoto* [Domenico Scotto] *Jenoes* et *Joham Gidete* [Giovanni Guidetti] *Frorentim* pour la même durée et les mêmes conditions <sup>137</sup>. On ne sait pas toujours ce qui s'est passé. Martin Lem a-t-il eu à faire face à un plus fort *lobby*, ou a-t-il essayé de le doubler ? A la liquidation de l'entreprise, on voit pourtant qu'il avait dû racheter les parts de Domenico Scotto, représentant le quart du capital. L'affaire ne rapporta guère. Voici les chiffres, pour la période de juillet 1456 à mai 1466 <sup>138</sup> :

<sup>132</sup> *Descobrimentos Portugueses*, vol. III, n° 205 (3 mars), 212-213 (12 et 24 juillet) et 215 (4 août), p. 317-318, 326-329 et 331-332 ; cf. Verlinden, « Un précurseur de Colomb... ».

<sup>133</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. n° 70, p. 71.

<sup>134</sup> *Ibidem*, doc. n° 14, p. 38.

<sup>135</sup> *Ibidem*, doc. n° 26, p. 47-49.

<sup>136</sup> Sousa Viterbo, « O monopolio da cortiça... », doc. I, p. 46-47.

<sup>137</sup> *Ibidem*, doc. V, p. 50-52 ; cf. Virginia Rau, « A Family of Italian Merchants in Portugal in the XVth Century : the Lomellini », in *Studi in onore di Armando Saporì*, Milan, 1957, [t. I] p. 723.

<sup>138</sup> Anselmo Braancamp Freire, *Noticias da Feitoria de Flandres*, Lisbonne, 1920, p. 70-71 ; John G. Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 820, n. 3. Je reprends ici les chiffres de la lettre de quittance à Marco Lomellini, du 27 mars 1466 (publiée par Braancamp Freire, p. 71-72 en n. 1).

|                                                                 | Douzaines            | %                | Valeur                                               | %     |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|------------------------------------------------------|-------|
| Achat                                                           | 61138 <sup>139</sup> | 100              |                                                      |       |
| Exporté en Flandre                                              | 28378                | 46,41<br>(100)   |                                                      |       |
| Perdu en mer                                                    | 6940                 | 11,35<br>(24,45) |                                                      |       |
| Vendu en Flandre                                                | 21438                | 35,06<br>(75,54) | 896 £ 5 s 6 d<br>4481 cour. 2 s 6 d<br>1044243 réaux |       |
| Achat+fret+droits<br>de ce qui a été vendu en Flandre           |                      |                  | 662190 réaux                                         | 100   |
| Bénéfice en Flandre                                             |                      |                  | 382053 réaux                                         | 57,69 |
| Vendu à Lisbonne                                                | 220                  | 0,36             |                                                      |       |
| Bénéfice à Lisbonne                                             |                      |                  | 7992 réaux                                           |       |
| Pertes et vols Portugal et Flandre                              | 25548                | 41,78            |                                                      |       |
| Pertes totales                                                  | 32488                | 53,13            |                                                      |       |
| Bénéfice sur les ventes                                         |                      |                  | arrondi à 390000 réaux                               |       |
| Part de D. Afonso V (1/3 des ventes)<br>+ don d'une robe au roi |                      |                  | 130000 réaux<br>5400 réaux<br>total : 135400 réaux   |       |
| Prêt à exporter en Flandre<br>(droits payés)                    | 7000                 | 11,45            |                                                      |       |

Remarquons d'abord que les pertes ne sont pas déduites du produit des ventes. On peut aussi établir le bénéfice par douzaine de liège vendue : 36,33 réaux à Lisbonne, 17,82 réaux en Flandre, ce qui indique que le prix de la douzaine ne semble avoir été pas majoré à l'exportation, le bénéfice sur la vente (sans les pertes) en Flandre étant d'ailleurs assez faible, à près de soixante pour cent. Ajoutons enfin que Marco Lomellini avait payé sa quote part au roi, le 27 mars 1457 : 74470 réaux pour ses onze vingtièmes, le Florentin *João Guidete* (Giovanni Guidotti) et Martin Lem restant débiteurs vis-à-vis de D. Afonso V, respectivement de 33850 réaux pour quatre vingtièmes (*huum quinto*) et – non indiqué dans la lettre de quittance – 27080 réaux pour ce qui ne correspond pas à cinq vingtièmes. Quelque chose nous échappe donc dans ces comptes.

Dans l'acte de juin 1456, Martin Lem est désigné comme *mercador [de] Bruges, nosso natural*, ce qui indique d'abord qu'il était à son compte, puis qu'il avait pu se faire « naturaliser » Portugais sans doute à cause de son mariage avec Joana Barrosos, enfin qu'il jouait sur les deux tableaux : marchand de Bruges et Portugais. Le report du contrat sur Marco Lomellini ne semble pas avoir entamé son crédit auprès des marchands et capitaines flamands à Lisbonne et auprès de la cour. En effet, l'année suivante 1457, il fut leur porte-parole en présentant leurs doléances et demandes de privilèges

<sup>139</sup> Le total du détail donne 61146 douzaines. Les pourcentages sont comptés à partir de ce dernier chiffre.

auprès du roi D. Afonso V – dont le port d’armes –, ce qui fut accordé le 8 août <sup>140</sup>. Dans cet acte, Martin Lem est qualifié de *brujes de Bruges, mercador nosso servidor morador em a nossa cidade de Lixboa*. L’apogée de sa carrière portugaise semble se situer dans les années 1463 et 1464. En effet, le 25 février 1463, le roi lui accordait le port d’armes pour six de ses hommes <sup>141</sup> : mais avait-il besoin de six gardes du corps ? Cette même année, Martin Lem avançait, avec ses associés, 3167234 réaux à la Couronne, à rembourser sur l’*alfandega* de Lisbonne. Une (petite) partie de la somme fut utilisée pour la flotte armée contre Tanger en 1464 <sup>142</sup>. Le 6 septembre 1464, D. Afonso V légitimait ses enfants <sup>143</sup> et, trois jours plus tard, l’autorisait à traîner devant les tribunaux chrétiens ses débiteurs juifs auxquels il avait vendu des draps et des métaux précieux <sup>144</sup>. Dans ces trois actes de septembre 1464, Martin Lem est qualifié de *nosso scudeiro*, et toujours de *mercador*. Pourtant, cet ensemble de documents nous suggère que Martin Lem était en train de régler ses affaires à Lisbonne qu’il quitta définitivement quelques semaines plus tard pour une raison qui nous reste inconnue et retourna en Flandre.

A Bruges, Martin Lem eut d’abord affaire aux marchands qu’il avait lésés au cours de sa carrière au Portugal. Zegher Parmentier semble n’avoir eu de cesse de le poursuivre depuis 1452 : en 1461 il faisait encore arrêter quarante-neuf pipes d’huile comme appartenant à Martin Lem <sup>145</sup>. C’est surtout Rombout de Wachtere qui voulait récupérer ses bijoux depuis 1451. Les premières mentions de leur procès à Bruges datant de mars 1466, nous pourrions supposer le retour de Martin Lem quelques semaines ou mois plus tôt <sup>146</sup>. Malgré son retour à Bruges, celui-ci ne se désintéressa pas du Portugal, et agit de même qu’il l’avait fait à Lisbonne : en tant que marchand de Bruges et en tant que Portugais. (Mais ici, je ne suis pas sûr s’il s’agit du père ou du fils <sup>147</sup>.) Ceci est souligné dans un cas passé devant le Grand Conseil du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, celui d’Álvaro Dinis, comme facteur du roi D. Afonso V, contre João Esteves, un marchand portugais qui faisait la contrebande de l’ivoire, la sentence du duc, en date du 4 septembre 1470, étant de renvoyer l’affaire devant le roi de Portugal. Dans cet acte, on apprend que Martin Lem se porta caution des marchands João Esteves, Rodrigo Fernandes et João de Santarém, car il était bourgeois de Bruges, et « aussi marchand de ladite nacion de Portugal, marié et demou-

<sup>140</sup> Braancamp Freire, *Noticias da Feitoria de Flandres*, doc. IX, p. 142-145.

<sup>141</sup> Sousa Viterbo, « O monopolio da cortiça... », p. 44 (sans référence).

<sup>142</sup> *Ibidem*, doc. IV (septembre 1464), p. 49-50.

<sup>143</sup> *Ibidem*, p. 43 et doc. II, p. 48.

<sup>144</sup> *Ibidem*, doc. III, p. 48-49.

<sup>145</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. n° 41, p. 58.

<sup>146</sup> *Ibidem*, doc. n° 53 (22 mars 1466), 56 (27 septembre 1466), 57 (29 janvier 1467), 60 (18 avril 1467), 62 (23 juin 1467), 63 (27 juin 1467), 66 (7 juillet 1467), 67 (20 juillet 1467), 68 (24 juillet 1467), 69 (30 juillet 1467), 70 (août 1467), 77 (16 décembre 1467), p. 64-76, 79-80.

<sup>147</sup> Cf. aussi *infra*.

rant en icelle nostre ville [de Bruges] »<sup>148</sup>. Ce ne fut pas la seule action en justice où apparut Martin Lem en 1470. Au début de l'année, le marchand Luís Martins mourut intestat. Dans son livre, se trouvait inscrit le nom de Martin Lem en liaison avec des caisses de sucre et d'autres produits, puis Martin Lem lui-même se porta caution de João de Santarém, chargé de gérer les affaires du défunt<sup>149</sup>. À côté du sucre, on le voit encore importer, en 1473, du liège qui fut transporté à bord du navire de Gerrit Claesz., d'Arne-muiden, et d'une caraque dont le patron était Rafaello Lomellini<sup>150</sup>. En 1471, Martin Lem (père) accomplit son plus beau geste de remerciement au Portugal quand il équipa une hourque d'arquebusiers et d'hommes d'armes, qu'il envoya sous la direction de ses deux fils (de Leonor Rodrigues) Martin et António, pour prendre part à l'expédition du roi D. Afonso V au Maroc<sup>151</sup>, – ce qui pouvait être pour lui l'occasion de les renvoyer au Portugal (incité par son autre fils Martin ?).

Il a dû mourir peu après 1473. Son fils Martin le Jeune<sup>152</sup> apparaît dans la documentation dès 1467. Bien qu'il se trouve hors de mon sujet propre, il faut en dire quelques mots. À son retour en Flandre, son père l'a marié, sans doute en 1466 ou 1467, à une jeune fille d'une bonne famille brugeoise, Adrienne van Nieuwenhove, née en 1449 (nouv. st.)<sup>153</sup>. On le voit tôt – alors qu'il était un jeune luso-flamand fraîchement débarqué du Portugal – occuper des fonctions officielles : bourgmestre de la commune de Bruges en 1467-1468, des échevins en 1472-1473<sup>154</sup> (mais jusqu'à cette date, ne pourrait-il s'agir de son père ?), bourgmestre (?) en 1477, des échevins en 1477-1478, chef-homme du quartier Saint-Jean en 1478-1479, bourgmestre

<sup>148</sup> Robert van Answaarden, *Les Portugais devant le Grand Conseil des Pays-Bas (1460-1580)*, Paris, 1991, cause n° 4, p. 115 ; cf. Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. 125 (4septembre 1470), p. 101. Robert van Answaarden (dans son index) et John G. Everaert (« Les Lem, alias Leme... », p. 822) voient en ce Martin Lem Martin le Jeune.

<sup>149</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. n° 118 (30 juillet 1470) et 124 (31 août 1470), p. 97-98 et 100-101.

<sup>150</sup> *De Tol van Iersekeroord. Documenten en Rekeningen, 1321-1572*, éd. W. S. Unger, La Haye, 1939, p. 332 et 333 (*Rijks Geschiedkundige Publicatiën, Kleine Serie*, 29).

<sup>151</sup> Cf. la lettre de D. Afonso V du 2 novembre 1475 accordant des armes à António Lem dans Noronha, *Nobiliario Genealógico...*, t. II, p. 350-351, et Suyero (Soiero), *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, p. 494 (s. a. 1471).

<sup>152</sup> Cf. *Biographie nationale*, t. XI, Bruxelles, 1890-1891, col. 758-759 (par E[dgar] Baes) ; Alb[ert] de Schietere de Lophem, « Iconographie brugeoise. II. L'hôpital de la Potterie », in *Tablettes de Flandres*, vol. VII, 1957, p. 270-271 ; Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 821-824 ; J. Haemers, « Ende hevet tvolc goede cause jehens hemlieden te rysene ». *Stedelijke opstanden en staatsvorming in het graafschap Vlaanderen (1477-1492)*, thèse de doctorat, Université de Gand, 2006, p. 1421-1423. Sur sa mère, cf. *infra*.

<sup>153</sup> Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 319 ; la date est déduite de celle de la naissance des deux premiers des neuf enfants, Charles et Agnès, en 1468 (*ibidem*, p. 319 et 321).

<sup>154</sup> Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 319, dont les données sont reprises par les auteurs postérieurs (cf. note suivante) ; *Handelingen van de leden en van de staten van Vlaanderen (1467-1477)*, éd. Willem Pieter Blockmans, Bruxelles, 1971, n° 7, 13, 15, 118 et 120, p. 12, 19, 21, 174-175 et 182.

des échevins en 1480-1481, vieux bourgmestre en 1481-1482, écoutète en 1482-1483<sup>155</sup>. Dès 1477, il apparaît comme un des principaux personnages de Bruges, parmi les plus puissants et les plus riches, grâce sans doute à la fortune de son père et à la dot et aux relations de la famille de sa femme. Nous pouvons ajouter, d'après les chroniqueurs, qu'il fut parmi les bourgeois convoqués par la nouvelle duchesse Marie de Bourgogne, au Steen à Bruges, le 26 février 1477 et qu'à l'instar de son père vis-à-vis de D. Afonso V en 1471, il finança de ses propres deniers cinquante hommes d'armes espagnols pour la défense de la Flandre au printemps 1478<sup>156</sup>. C'était aussi un homme qui aimait le faste, à tel point qu'il fut surnommé *tleen graefskin van Vlaenderen* (« le petit comte de Flandre ») ou *den grave Maertin zonder landt* (« le comte Martin sans terre ») à cause de la garde armée de huit ou dix hommes qu'il exigeait en tant que bourgmestre<sup>157</sup>. Pourtant, son soutien ostentatoire à Maximilien de Habsbourg qui l'avait fait son chambellan lui valut d'être plusieurs fois inquiété lors des troubles politiques : une première fois, après la mort accidentelle de Marie de Bourgogne (le 27 mars 1482), quand il fut assigné à résidence<sup>158</sup>, et surtout en octobre 1483 quand il fut obligé de s'exiler, à Louvain dans le Brabant, où il mourut le 27 mars 1485<sup>159</sup>.

Martin Lem le Jeune poursuivit les relations de son père avec le Portugal, où ses demi-frères et sœurs étaient établis. Comme son père, il prêta de l'argent à la Couronne. Au *cortes* de Lisbonne en 1478, le prince D. João demanda une aide de soixante millions de réaux pour rétablir les finances publiques. Martin Lem y participa pour la somme de quarante mille réaux<sup>160</sup>. D'autre part, il avait lui-même fondé une compagnie de commerce

<sup>155</sup> *Handelingen van de leden en van de staten van Vlaenderen. Regeringen van Maria van Bourgondië en Filips de Schone (5 januari 1477 – 26 september 1506)*, éd. Willem Pieter Blockmans, 2 vol., Bruxelles, 1973-1982, à l'index, vol. II, p. 1111. Sur sa fonction d'écoute en 1482-1483, cf. aussi Nicolaes Despars, *Cronijcke van den lande ende graefscpe van Vlaenderen*, éd. J. de Jonghe, vol. IV, Bruges, 1840, p. 233-235. Il fut aussi membre de la société de Saint-Georges en 1469 et tuteur de l'hôpital de la Potterie en 1478 (Gailliard, *Bruges et le Franc...*, vol. I, p. 319).

<sup>156</sup> Despars, *Cronijcke...*, vol. IV, Bruges, p. 126-127 et 170.

<sup>157</sup> *Ibidem*, p. 178-179. Citons les festivités ordonnées à Bruges, le 22 juin 1478, par Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuse, et le bourgmestre Martin Lem (*Het Boeck van al 't gene datter geschiedt is binnen Brugghe, sichtent jaer 1477, 14 februari, to 1491*, éd. C. C[arton], Gand, 1859, p. 5 [*Maetschappy der Vlaemsche Bibliophilen*, 3<sup>e</sup> sér., 2]) ; le banquet offert à Maximilien de Habsbourg et Marie de Bourgogne, dans sa maison à Bruges, en août 1478 (Despars, *Cronijcke...*, vol. IV, p. 177-178) ; le repas *in allerande triumphie* offert au même couple princier et à la duchesse douairière Marguerite d'York, dans sa maison *Rijckenburch* (« Richebourg ») à Bruges, le 17 février 1482 (*ibidem*, p. 213).

<sup>158</sup> Despars, *Cronijcke...*, vol. IV, p. 219.

<sup>159</sup> *Ibidem*, p. 245 ; Vermeersch, *Grafmonumenten te Brugge...*, n° 334, vol. III, p. 336-337 (avec erreur de date : il faut lire 1485 et non 1488).

<sup>160</sup> [Anselmo Braamcamp Freire], « Os sessenta milhões outorgados em 1478 », *Arquivo Historico Portuguez*, vol. IV, 1906, p. 434 : *Quorenta mill rrs de Martim Leme, filho de Martim Leme, que emprestou*. Ou s'agissait-il de son demii-frère Martim ?

avec le Portugal. On n'en connaît malheureusement presque rien. On ne sait quand elle fut fondée, ni qui en furent les associés. Peut-être s'agissait-il d'Antoine ou Jean de Nieuwenhove <sup>161</sup>, frères de la femme de Martin Lem, Louis de Carnin, Matthieu Mansepreuve et Gilles Midaveyne. Cette compagnie fut dissoute à la mort de Martin Lem le Jeune. En 1487, Louis de Carnin réglait la somme de 1193 lb. 9 s. 8 d. gr. sur les deux milles livres de gros qui appartenaient à feu Martin Lem le Jeune et ses associés en marchandises achetées à des marchands au Portugal et qui avaient été envoyées en Flandre à bord de divers navires, selon différentes routes <sup>162</sup>.

Nous ne savons pas quelles relations il avait avec son frère António, installé à Madère, ni avec son beau-frère Fernão Gomes, époux de sa sœur Catarina, qui avait le contrat exclusif du commerce de la Guinée entre 1469 et 1474. António Lem s'est installé à Madère avant 1480. Nous ne savons pourquoi il a quitté la maison du prince D. João. Selon le témoignage de Bartolomé de Las Casas, vers 1480, il était *casado en la isla de Madera*, « marié dans l'île de Madère » <sup>163</sup> : à une femme de Madère, ou marié (et résidant à Madère) ? Il possédait des navires (il fut poussé un jour à bord d'une de ses caravelles, loin vers l'ouest où il aperçut trois îles), ce qui fait penser qu'il devait pratiquer le commerce, sans doute du sucre et de la mélasse. Par comparaison avec Jean Esmeraudt, on peut penser qu'il a assez tôt acheté des terres : en 1488-1489, il était membre de la municipalité de Funchal et dans l'enquête cadastrale de 1494, il apparaissait comme propriétaire de terres livrées à la culture de la canne à sucre <sup>164</sup>.

Jean Esmeraudt a mis assez longtemps à se fixer. En 1481, il apparaissait comme agent à Lisbonne aux côtés de Wouter Despars, ses fonctions étant d'accompagner les chargements de fuits, vin et sucre jusqu'en Flandre. Trois ans plus tard, il passa, toujours comme agent de la firme Despars, à Madère, pour faire des envois directs de sucre vers la Flandre, ceci jusqu'en 1487 <sup>165</sup>.

<sup>161</sup> À propos de ce dernier, cf. Paviot, « Les Portugais à Bruges... », doc. 146 (17 juin 1475), p. 114.

<sup>162</sup> O. Mus, « De Brugse compagnie Despars... », p. 88-89.

<sup>163</sup> *Historia de las Indias*, liv. I, ch. XIII, in *Obras completas*, éd. citée, vol. III, p. 404.

<sup>164</sup> Sur António, cf. John G. Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 825-826. Contrairement à l'auteur, je ne pense pas que le Martin Lem mentionné en 1483 à propos d'une importation de blé à Madère (cf. *ibidem*, p. 822) soit Martin Lem le Jeune (celui de Bruges) qui avait d'autres soucis en Flandre plutôt que d'aller à Madère. Il est plus probable qu'il s'agisse effectivement, comme le veut par exemple Henrique Henriques de Noronha (*Nobiliario Genealógico...*, t. II, p. 352) du fils d'António, fils d'un colon de Madère qui connaissait mieux son prince, l'infant D. Diogo, gouverneur de l'ordre du Christ et seigneur des Îles, à qui il a pu faire *alguuns boos obras*. Cela impliquerait qu'António se soit marié vers 1463 (avec une Flamande selon Noronha – comme son frère Martin) et qu'il soit né vers 1443. De toute façon, la date de mariage proposée par John G. Everaert (entre 1490 et 1495) ne tient pas, étant contradictoire avec l'affirmation de Las Casas qu'il cite lui-même ; une telle date fait aussi sauter au moins une génération.

<sup>165</sup> Mus, « De Brugse compagnie Despars... », p. 46-49.

Devenu João Esmeraldo, il fut ensuite marchand de sucre ambulant dans les foires du Brabant et de Flandre, avant de se mettre à son propre compte vers 1490-1492 et de se lancer dans la production et l'exportation de sucre. Il s'associa d'abord avec le planteur Fernão Lopes qui possédait un moulin. Avec ses profits, il se constitua un domaine. Il y parvint aussi grâce à son premier mariage, directement dans la meilleure société madéroise, avec Joana Gonçalves da Cámara, petite-fille de João Gonçalves Zarco. Le 28 janvier 1493, l'oncle de sa femme, Rui Gonçalves da Cámara lui vendit la *quinta* qui allait devenir la *Lombada dos Esmeraldos*, qui surplombe Ponta do Sol, où même une chapelle fut fondée. Après la mort de Joana Gonçalves da Cámara, João Esmeraldo se remaria, sans doute en 1497, avec Agueda de Abreu, fille d'un autre producteur de sucre, João Fernandes d'Arco de Calheta. Il réussit à créer une grande entreprise dans laquelle travaillaient quatre-vingts esclaves et sa production représentait le tiers de celle de la région de Ponta del Sol. Il mourut le 19 juin 1536 et fut enseveli dans la chapelle domaniale. De sa première femme, il eut un fils, João Esmeraldo de Vasconcelos, et de la deuxième un fils et une fille, Cristovão et Maria Esmeraldo <sup>166</sup>.

\*

Ces hommes ont tous un trait commun : se faire accepter comme noble, soit en faisant reconnaître leur noblesse (supposée), soit en la faisant créer. À mon avis, tous n'étaient pas nobles et presque tous ont réussi à intégrer la noblesse. Jacome de Bruges n'a jamais été qualifié de noble— le seul titre qui lui est donné est celui de *servidor* <sup>167</sup> dans l'acte douteux de 1450 –, mais nous pouvons dire qu'il réussit à entrer dans la noblesse de façon posthume puisque sa fille Antonia Dias d'Arce épousa Duarte Paim, commandeur dans l'ordre de Santiago, mais lui-même fils de *Tomas Elim Paim*, *fidalgo* anglais qui était le secrétaire de la reine Philippa de Lancastre (bien que l'état et la profession n'allaient pas ensemble) <sup>168</sup>.

<sup>166</sup> Je renvoie au dernier état de la question dans Everaert, « Les barons flamands du sucre... », p. 106-108 ; pour les dates, cf. Noronha, *Nobiliario Genealogico...*, vol. II, p. 256 ; cf. aussi Rodrigues, « Os Esmeraldos da Ponta do Sol... », p. 614-615 ; Fernando Jasmins Pereira, *Estudos sobre história da Madeira*, éd. Miguel Jasmins Rodrigues, Funchal, 1991, p. 397-398.

<sup>167</sup> Sur les *servidores* de l'infant D. Henrique, cf. João Silva da Sousa, *A Casa Senhorial do Infante D. Henrique*, Lisbonne, 1991, en particulier le ch. IX. Notons que le terme *servidor* n'apparaît pas dans l'ordonnance des maisons des infants D. Pedro et D. Fernando datant d'avant 1437 ; ils devaient avoir huit chevaliers et écuyers, sans compter ceux du conseil, et cent autres écuyers, dont le tiers de *fidalgos* ; cf. *Livro dos Conselhos de El-Rei D. Duarte (Livro da Cartuxa)*, éd. João José Alves Dias, Lisbonne, 1982, p. 179-180.

<sup>168</sup> Frutuoso, *Saudades da Terra*, liv. VI, ch. VII, éd. citée, p. 65 ; das Chagas, *Espelho Cristalino...*, p. 219 et 298 ; Maldonado, *Fenix Angrence*, p. 82 (pour l'auteur, Duarte Paim était le petit-fils de *Tolamin Paym*, secrétaire de Philippa de Lancastre, et fils de Valentim Pim, *fidalgo*

Les de Hurtere ont toujours proclamé leur noblesse, même s'ils l'ont exagérée. Pourtant, aucun des actes officiels conservés ne donne de titre de noblesse Josse de Hurtere : seulement *natural de Flandes* en 1468, seulement *capitão da ilha do Fayal* en 1481 (?) et 1482, aucun en 1491<sup>169</sup>. Uniquement dans un acte, émis par Josse de Hurtere lui-même, le 12 janvier 1486, celui-ci s'intitule *cavalleiro da casa do snr. Duque* [D. Manuel, duc de Viseu et de Beja]. On sait que les maisons des infants, des membres de la famille royale et de la haute noblesse se sont développées à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>170</sup>, et que le nombre des chevaliers avait atteint un tel nombre – *que quasi a mor parte da gente destes reinos sam cavaleiros* – que le roi D. João II dut édicter de nouvelles règles en 1482<sup>171</sup>. D. Manuel – ou son prédécesseur – a donc reconnu la noblesse de Josse de Hurtere. En tout cas, celui-ci vivait noblement. Nous en avons un témoin en la personne de Jérôme Münzer (*Hieronymus Monetarius*), médecin municipal de Nuremberg, qui résida chez lui, du 26 novembre au 2 décembre 1494 :

*Erat autem nobis hospicium in maxima et preclara domo Regis, in habitatione soceri domini Martini Bohemi, dominus Iodocus de Hurder dictus, de Brugis, homo nobilis et capitaneus insule Fayal et de Pico. Et habebat uxorem nobilem, sapientem et in omnibus peritam, que mihi testes me musco ex gasella donavit nobisque maximum honorem exhibuit. Et hec domus est in maximo foro et latissimo campo sita iuxta monasterium Sancti Dominici. Fuere mus optime tractati*<sup>172</sup>.

On voit donc qu'à la fin de sa vie, Josse de Hurtere et Beatriz de Macedo disposaient d'un logement dans le palais du roi, sur la place où se trouvait le couvent des Frères prêcheurs, et vivaient dans une certaine opulence. Nous pouvons regretter pour notre propos que Jérôme Münzer ait été plus marqué par Beatriz de Macedo que par Josse de Hurtere. Le couple s'intéressait à la découverte africaine puisque Beatriz de Macedo offrit du musc de gazelle à Jérôme Münzer. Pouvons-nous avancer que de Hurtere participait aussi au commerce des produits africains ?

---

de la maison du roi D. Duarte, et de D. Beatriz de Badilho, ce qui paraît une progression sociale plus logique) ; Eduardo de Campos de Castro de Azevedo Soares (Carcavellos), *Nobiliário da Ilha Terceira*, 2<sup>e</sup> éd., Porto, 1944, vol. I, p. 162, et vol. II, et 221 (qui reprend Maldonado, en ajoutant que D. Beatriz de Badilho était une *fidalgá aragoneza* qui donc aurait été une demoiselle de la suite de la reine D. Leonor). Frutuoso, das Chagas et Maldonado ajoutent que Duarte Paim et sa femme Antonia Dias D'arce, puis leur fils Diogo ont tout fait pour récupérer la capitainerie de Terceira – en forgeant même de faux documents ?

<sup>169</sup> *Descobrimientos Portugueses*, vol. III, n° 54, 150, 168 et 245, p. 76, 219, 254 et 367.

<sup>170</sup> Cf. par exemple da Sousa, *A Casa Senhorial do Infante D. Henrique*, ch. II.

<sup>171</sup> Álvaro Lopes de Chaves, *Livro de Apontamentos (1438-1489). Códice 443 da Coleção Pombalina da B.N.L.*, éd. Anastásia Mestrinho Salgado et Abílio José Salgado, Lisbonne, 1983, p. 170-171 (d'où la citation).

<sup>172</sup> *Itinerarium Hispanicum Hieronymi Monetarii 1494-1495*, éd. Ludwig Pfandl, in *Revue hispanique*, vol. XLVIII, 1920, p. 87.

Cependant l'état noble ne fut pas strictement conservé dans les mariages des enfants de de Hurtere : Josse épousa Isabel Corte Real, fille de João Vaz de Costa Corte Real et de Maria Abarca ; Francisco resta célibataire ; Nuno (ou Fernando de Macedo) se maria avec Ana Gonçalves Botelho, fille de Gonçalo Vaz Botelho, de l'île de São Miguel ; Joana de Macedo épousa en premières noces Martin Behaim, mentionné par Jérôme Münzer, puis D. Henrique de Noronha ; Isabel épousa d'abord Francisco da Silveria, fils de Guilherme da Silveira – une indication que les relations entre Josse de Hurtere et ce dernier ne furent peut-être pas si mauvaises que veulent nous le faire croire les historiens postérieurs –, puis D. Rodrigo de Meneses, commandeur de Grandola ; Barbara de Macedo se maria avec Nuno de Macedo, de Setúbal ; Maria de Macedo épousa João Nunes Homem, fils de Gonçalo Nunes Homem ; Rosa de Macedo se maria avec Domingos Homem ; Beatriz épousa Álvaro Pessanha, un bâtard, mais seigneur du Morgado de Santa Catarina, de Alenquer ; enfin Catarina de Macedo se maria avec Rui de Barros, de l'île de Madère <sup>173</sup>. Nous notons surtout une volonté de s'insérer dans les sociétés insulaires des Açores et de Madère, seules Joana et Isabel faisant un second mariage hypergamique.

Un autre signe de noblesse est l'écu d'armes. Nous n'avons conservé aucun document officiel portugais à ce sujet. Dans son livre, António Ferreira de Serpa reproduit – mais selon quelles sources ? – les armoiries des de Hurtere de Fayal : d'azur à trois besants d'or posés deux et un, dans chaque besant trois griffes (?) ou pointes de sable, posées un et deux <sup>174</sup>. Ces armes montrent des différences marquées avec celles des de Hurtere du Franc de Bruges, au XIV<sup>e</sup> siècle : à trois étoiles (à cinq branches) posées deux et un, pour Jean et Barthélemy de Hurtere, à un lambel avec trois pendants et à trois besants posés deux et un, chaque besant à une étoile (à six branches), pour Hugues de Hurtere. Nous ne pouvons pas tirer de conclusions définitives (Josse de Hurtere descendait-il effectivement des de Hurtere du Franc de Bruges ?), à partir de ces maigres données.

Nous sommes encore plus mal renseignés sur les armes des da Silveira. João Cunha da Silveira a publié un sceau attribué à Guillaume van der Haeghen, sans indiquer sa source <sup>175</sup>. Ces armes paraissent peu médiévales : à un écusson rond écartelé et tiercé en fasce, à l'orle de sept merlettes. La copie de 1826 de l'acte de D. João II confirmé en 1578 par D. Sebastião nous apprend que Guillaume van der Haeghen, sa femme, sa maison, sa famille, les gens qu'il a amenés avec leurs femmes (!), « ont vécu [à l'île de Faial] aussi bien qu'à l'île de São Jorge toujours à la Loi de noblesse, avec tout l'apparat et service que les gens de la dite qualité ont l'habitude

<sup>173</sup> Serpa, *Os Flamengos...*, p. 46-49 ; Soares, *Nobiliário da Ilha Terceira*, vol. II, p. 423-424, et vol. III, p. 193.

<sup>174</sup> *Os Flamengos...*, entre les p. 90 et 91 ; Soares, *Nobiliário da Ilha Terceira*, vol. II, p. 427.

<sup>175</sup> « Willem van der Haegen... », p. 4.

d'avoir » – ce qui est reconnaître qu'ils n'étaient pas nobles d'origine, malgré la prétention redondante de descendre des *Vandragas* et des *Silveiras* des royaumes d'Allemagne, ce qui reste bien vague. Les armoiries de Guilherme da Silveira ayant brûlé dans sa maison à Terceira <sup>176</sup>, le roi les lui confirma <sup>177</sup>.

De même que pour les de Hurtere, les mariages des enfants ne montrent pas l'appartenance à une noblesse très principale du royaume d'Allemagne et sont d'un niveau semble-t-il inférieur : João (o Velho) avec Guiomar Borges Abarca, d'une famille de Terceira ; Francisco avec Isabel de Macedo, fille de Josse de Hurtere ; Margarida avec Josse van Aartrijke, sans doute petit-fils ou descendant de Philippe van Aartrijke, bourgeois de Bruges qui se livrait au commerce portugais <sup>178</sup> ; Luzia avec André Fernandes, tabellion à la *vila* de Topo ; Anna avec Tristão Martins Pereira, de Terceira ; Maria avec João Pires de Mattos, écuyer <sup>179</sup>.

Le cas de Jean Esmeraudt nous permet de savoir comment un de ces Flamands a acquis des armes et la noblesse. Ayant fait fortune, João Esmeraldo voulut accéder à l'état noble et y mit les moyens. En 1508, il dépêcha un mandataire à Malines, dans le Brabant, où siégeait le Conseil de la cour des anciens Pays-Bas bourguignons. Là, (moyennant finances ?) il obtint une reconnaissance d'origine noble et le roi d'armes lui composa même des armes extrêmement prétentieuses : écartelé, au 1 d'argent à la bande de sable, au 2 d'azur à la fasce crenelée d'or, au 3 d'argent au lion de sable chargé d'une cotice de gueules et à l'orle de (treize) billettes de sable, au 4 d'azur à la bande d'argent bordée de gueules. João Esmeraldo dut cependant attendre jusqu'en 1520 pour que le roi D. Manuel reconnût sa noblesse et ses armes. Enfin, il obtint un *morgado* du roi D. João III en 1527, pour conserver son patrimoine (biens et titre) <sup>180</sup>. Il avait préparé cette accession à la noblesse depuis longtemps. Ainsi, quand Ponta do Sol devint une *vila* en 1501, il s'arrangea pour que sa propriété, la *Lombada*, restât dans le district de Funchal. Cela lui permit de devenir un des *homens bons* de la ville, avant 1508. Il s'y était d'ailleurs fait construire une magnifique demeure en

<sup>176</sup> Cela pourrait être une confirmation de l'incendie (volontaire) de sa demeure à Terceira par Guilherme da Silveira ; cf. *supra*.

<sup>177</sup> Silveira, « Apport... », p. 71-72.

<sup>178</sup> Paviot, « Les Portugais à Bruges... », notamment p. 24-25.

<sup>179</sup> Soares, *Nobiliário da Ilha Terceira*, vol. II, p. 379.

<sup>180</sup> Everaert, « Les barons flamands du sucre... », p. 106 et 108 ; la lettre de noblesse et celle du *morgado* sont publiées dans Silva, *A Lombada dos Esmeraldos* (que je n'ai pu consulter) ; *Nova História da Expansão Portuguesa*, vol. III-1, *A Colonização Atlântica*, p. 123-125 ; pour les armes, cf. la lettre de D. Manuel publiée dans Noronha, *Nobiliário Genealógico...*, vol. II, p. 254-255 ; remarquons que les armes des Esmeraldos du *Livro da nobreza e perfeição das armas* (éd. Martim de Albuquerque et João Paulo de Abreu e Lima, Lisbonne, 1983, fol. XLI) ne correspondent pas avec la description dans la lettre : le 3 et le 4 sont intervertis et le 3 ne porte pas une bande, mais une fasce d'argent frétée de gueules.

1494-1495<sup>181</sup>. Les mariages de ses deux fils, – sa fille Maria étant restée célibataire –, ne montrent qu’une volonté de s’enraciner à Madère : l’aîné, João Esmeraldo de Vasconcelos, né de sa première épouse Joana Gonçalves da Cámara, fut uni à D. Filipa de Brito, et le cadet Cristovão Esmeraldo, né de la seconde épouse Agueda d’Abreu, à D. Leonor d’Atouguia, fille de Francisco Álvares, *provedor da fazenda*<sup>182</sup>.

Nous pouvons suivre assez précisément l’ascension sociale de Martin Lem, de *natural* à *servidor* à *scudeiro* : le 6 juin 1456, il était *mercador [de] Bruges, nosso natural* [de D. Afonso V]<sup>183</sup>, le 8 août 1457, *bruges de Bruges, mercador, nosso servidor morador em nossa cidade de Lixboa*<sup>184</sup>, le 6 septembre 1464, *nosso scudeiro, mercador, morador em (...) Lixboa* ou encore, le 9 septembre suivant, *nosso scudeiro et mercador*<sup>185</sup>. La répétition du mot *mercador* et même l’expression *nosso (...) mercador* nous indique que c’est par cette fonction que Martin Lem a été anobli<sup>186</sup>. Nous n’avons pas de trace de lettre de noblesse ni d’armoiries en ce qui le concerne, mais nous connaissons ses armes : d’argent à trois merlettes de sable<sup>187</sup>. A la génération suivante, nous avons vu que le prince D. João reçut António Lem comme *cavaleiro* dans sa maison à la suite de la prise d’Arzila et de Tanger et que le roi D. Afonso lui accorda des armes, le 2 novembre 1475 : d’or à cinq merlettes de sable en sautoir<sup>188</sup>. A ce sujet, voici ce qu’a écrit Soiero en 1624 : *devio tomar estas armas, por diferenciarse algo (como lo hazen aqui los hijos segundos) de las de Flandes, que son tres merletas de sable, en campo de plata*<sup>189</sup>. Il s’agit cependant plus que d’une brisure pour différencier ses armes de celles de son père.

Celles de son frère Martin Lem – à qui les sources flamandes ne donnent aucun titre noble – nous révèlent ses deux parents. Elles sont en effet écartelées au 1 et 4 d’argent à trois merlettes de sable, et au 2 et 3 de gueules à cinq coquilles d’or en sautoir<sup>190</sup>. Celles au 1 et 4 sont celles de son père, ainsi que l’a précisé Soiero. Celles au 2 et 3 sont celles des Barrosos : en fait de gueules à cinq coquilles d’argent (et non d’or) en sautoir<sup>191</sup>. Ces armes

<sup>181</sup> Everaert, « Les barons flamands du sucre... », p. 106 ; Pereira, *Estudos sobre história da Madeira*, p. 397-398.

<sup>182</sup> Noronha, *Nobiliario Genealógico...*, vol. II, p. 256-257 ; Rodrigues, « Os Esmeraldos da Ponta do Sol... », p. 614 et suiv.

<sup>183</sup> Sousa Viterbo, « O monopólio da cortiça... », doc. I, p. 46.

<sup>184</sup> Braamcamp Freire, *Notícias de Feitoria de Flandres*, doc. IX, p. 142.

<sup>185</sup> Sousa Viterbo, « O monopólio da cortiça... », doc. II et III, p. 46.

<sup>186</sup> Cf. Gomes, *The Making of a Court Society*, p. 186.

<sup>187</sup> Cf. *infra*.

<sup>188</sup> Lettre publiée dans Noronha, *Nobiliario Genealógico...*, vol. II, p. 350-351.

<sup>189</sup> *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, p. 494, en note.

<sup>190</sup> Elles sont reproduites dans un dessin de son tombeau (Vermeersch, *Grafmonumenten te Brugge...*, pl. 159, vol. III, p. 336) et dans la copie de son portrait (*Flandre et Portugal...*, p. 116).

<sup>191</sup> *Livro da nobreza...*, fol. XXXIV<sup>o</sup>.

confirment l'affirmation de Soiero : *el Martin* [Lem le père], *si bien si casò en aquel reyno con una dama del linaje de los Barrosos, bolvio a Brujas su patria, y engendrò à otro* <sup>192</sup> *Martin Lems, que fu gentilhombre de la camara del emperador Maximiliano, y escotete de Brujas* <sup>193</sup>. Nous pourrions voir dans ce choix de Martin Lem le Jeune une volonté de prendre de la distance vis-à-vis de ses demi-frères et sœurs avec qui il ne semble pas avoir eu de relations.

Quelle part Martin Lem père a-t-il eu dans le mariage de ceux-ci ? Nous n'en savons rien car les données ne sont pas sûres, et elle a dû être nulle si les unions ont eu lieu après 1464. D'après la généalogie établie par John G. Everaert, Rodrigo, João et Isabel n'auraient pas eu de postérité, ce qui semble curieux. Maria a épousé Martim Dinis, de Porto. Nous avons vu qu'António était établi à Madère. Catarina a fait le plus beau mariage, car elle a épousé le grand marchand lisboète Fernão Gomes qui a obtenu le monopole, de 1469 à 1474, de l'exploitation et de la découverte des côtes africaines de Guinée. Devenue veuve, elle s'est remariée avec João Ruis Paes. Une de ses filles, Isabel Gomes de Limi (*sic*) épousa en quatrièmes nocces Rui Dias Góis et fut la mère de l'humaniste Damião de Góis <sup>194</sup>.

\*

Les Flamands n'ont pas été les seuls à venir au Portugal et profiter de son expansion au XV<sup>e</sup> siècle. João de Barros mentionne *hum Joam Baptista françes de naçam, [que] tinha a jlha de Mayo*, à côté de *Jos Dutra framengo [que tinha] outra do Fayal* <sup>195</sup>. A travers les généalogies et les travaux des historiens, nous rencontrons par exemple Giovanni de Florence ou Henri l'Allemand <sup>196</sup>. Nous pouvons aussi rappeler, mais de l'autre côté, Eustache de La Fosse qui fut engagé par une firme biscayenne ou castillane pour faire de la contrebande en Guinée <sup>197</sup>. A part ce dernier qui a laissé une relation de ses mésaventures, les Flamands que j'ai évoqués ici se trouvent parmi ceux sur lesquels nous sommes le mieux documentés.

En mettant à part Jacome de Bruges et Fernão Dulmo qui restent en grande partie mal connus, les autres, Martin Lem même s'il fait figure de précurseur, Josse de Hurtere, Guillaume de Kersemaker, alias van der Haeghen, Jean Esmeraudt, malgré leurs prétentions nobiliaires, tous sont

<sup>192</sup> Par rapport à Martim qui est allé avec António au Maroc en 1471.

<sup>193</sup> *Segunda Parte de los Anales de Flandes*, p. 494.

<sup>194</sup> Everaert, « Les Lem, alias Leme... », p. 824 et 834.

<sup>195</sup> *Ásia. Primeira Decada*, liv. III, ch. XI, éd. António Baião, 4<sup>e</sup> éd., Coïmbre, 1932 (reimpr. Lisbonne, 1988), p. 113.

<sup>196</sup> Cf. Pereira, *Estudos sobre história da Madeira*, p. 351-425 : « Estrangeiros na Madeira entre 1500 e 1537 » (en ordre alphabétique, malheureusement seulement de A à M, et l'auteur commence au XVI<sup>e</sup> siècle).

<sup>197</sup> *Voyage d'Eustache Delafosse (sic) sur la côte de Guinée, au Portugal & en Espagne (1479-1481)*, éd. Denis Escudier, Paris, 1992.

liés au milieu des marchands de Bruges, dans lequel on rencontre Baudouin de Hurtere, sans doute le frère de Josse, une Vlaminckpoorte épouse de Baudouin junior, Guillaume de Kersemaker lui-même, un van Aartrijke mari d'une fille de ce dernier, sans doute petit-fils du grand marchand Philippe van Aartrijke. A mon avis, ceux qui se sont installés au Portugal et dans ses possessions insulaires sont passés par ce groupe des marchands brugeois qui commerçaient avec le Portugal, comme agents ou compagnons. Là, à Bruges, ils pouvaient obtenir les informations nécessaires concernant le Portugal et son expansion outre-mer. Peut-être même ont-ils été incités par les grands marchands sédentaires à aller s'y établir. Une enquête plus poussée dans les sentences civiles et dans les comptes de la ville de Bruges pourrait nous permettre de mieux connaître ce milieu et nous ouvrir d'autres horizons <sup>198</sup>.

---

<sup>198</sup> J'ai dépouillé entièrement les registres des sentences civiles. De cette recherche, je n'ai publié que ce qui concerne le Portugal, projetant de rédiger à la suite une étude sur le milieu des étrangers à Bruges, mais les circonstances m'ont pour l'instant empêché de la mener à bien.